

écon

LE MENSUEL DES DÉCIDEURS DES HAUTS-

**Innover,
Avoir
des projets,
Se réinventer,
Se lancer...**



RECONSTRUISONS DANS UN MONDE QUI BOUGE.

éco 121

LE MENSUEL DES DÉCIDEURS DES HAUTS-DE-FRANCE

FÉVRIER 2023

#127

www.eco121.fr

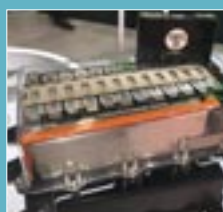
D 28899 -127- F: 6,90 €



BREXIT
GILETS JAUNES
UKRAINE
PANDÉMIE
MATIÈRES PREMIÈRES
ÉNERGIE...

CRISES EN SÉRIE COMMENT FAIRE FACE ?

P.14



ÉNERGIE

**TIAMAT PRÊT À INVESTIR 100 M€
DANS UNE USINE DE BATTERIES**

P.31

CRÉATEUR

**INNOCRESS REND SES LETTRES
DE NOBLESSE AU CRESSON**

P.37

→ LE FRG FÊTE UN MILLIARD DE FINANCEMENT P.23

→ L'OPALE, UNE NOUVELLE TABLE LITTORALE QUI VAUT LE DÉPLACEMENT P.48

QUAND LES GENS DORMENT, LES MACHINES DANSENT.

Décaler ses machines après 22h, c'est préserver le réseau électrique.



Je baisse



J'éteins



Je décale

Découvrez les gestes utiles pour vous et pour tous.

Anticipons !

Notre société est devenue celle de l'immédiateté, de l'ubiquité, de l'instantanéité. Un constat posé il y a déjà 32 ans par le philosophe Gilles Lipovetsky (« l'empire de l'éphémère » en 1991, après « l'ère du vide » en 1983) et qui n'a cessé de s'aggraver depuis, sous l'effet des réseaux sociaux et des chaînes d'info en continu. La vie politique s'est plaquée sur ce nouvel agenda. L'abandon délétaire du septennat, gage par définition de temps long, a lui aussi joué son rôle dans un calendrier public désormais conditionné par la dernière image choc, le dernier buzz, le dernier clash.

L'effet induit de cette évolution est une forme de dissolution du long terme. Et un manque cruel d'anticipation. La crispation typiquement française sur la problématique des retraites est emblématique de ce défaut de prise de distance. Un sujet qui aurait dû n'être que purement technique et quasi consensuel en fonction de critères démographiques devient un inextricable nœud gordien politique. Le défaut de vision sur le nucléaire, sur la transition vers le véhicule électrique, parmi d'autres, procède de ce même déni du futur.

Le Haut commissariat au plan créé en 2020 et confié à François Bayrou devait être une vraie réponse à ce court-termisme sociétal. L'idée, reprise du reste au Général de Gaulle, était très vertueuse sur le papier. Hélas, au lieu d'un outil de réflexion et de prospective, ce haut commissariat s'avère davantage un bâton de maréchal purement honorifique. Un échec cuisant qui n'altère en rien l'ardente nécessité de l'anticipation.

C'est aussi le cas dans nos entreprises, qui doivent se projeter dans l'avenir, aussi incertain soit-il. Et de même quand les difficultés arrivent, l'analyse, le partage et la gestion précoce des obstacles permettent le plus souvent de trouver des solutions. Notre région a considérablement amélioré ses dispositifs de prévention, avec des résultats très tangibles, comme vous le lirez dans notre dossier. Gouverner, c'est prévoir, dit-on. Un précepte tout aussi valable par beau fixe que dans le gros temps.



Photo ©GregLeduc

Sommaire

TENDANCES 4-13

- Flop Beautor : Drekan prêt à jeter l'éponge
- Etude : L'industrie agroalimentaire, un pilier de l'économie régionale

GRAND ANGLE 14-20

- Enquête Crises en série : comment faire face ?

TERRITOIRES 22-34

- Le FRG fête (discrètement) un milliard de financement
- Tiamat prêt à investir 100 M€ dans une usine de batteries à Amiens
- Fourneo bientôt prête à pétrir ses saveurs italiennes
- Le Crédit Agricole Nord de France à la manœuvre

ENTREPRENDRE 37-42

- Créateurs : Innocress redonne ses lettres de noblesse au cresson
- Réseau : Initiative Hauts-de-France accentue son impact sur l'économie régionale
- Export : Le spécialiste des robots miniers Tecman veut doubler

DÉTENTE 46-48

- Casadesus à la baguette
- Gastronomie : L'Opale, une nouvelle table littorale qui vaut le déplacement

À PROPOS D'ECO121

Notre magazine est édité par la société Ecopresse. Celle-ci est détenue par trois collèges d'actionnaires représentatifs de l'économie des Hauts-de-France. Le principal pool, de 56%, est constitué de 35 chefs d'entreprises. Le deuxième collège, financier, rassemble Finorpa, Nord Création et la Caisse d'Épargne Hauts de France qui contrôlent 33% des parts. Le dernier bloc est détenu par la Voix du Nord (11%) au titre du collège professionnel. L'indépendance éditoriale du journal est garantie par une charte signée par la totalité des actionnaires. Multicanal, Eco121 est également présent sur le web (www.eco121.fr) où il diffuse un flux régulier d'actus, sur LinkedIn et sur twitter (@eco121).

éco¹²¹

est édité par Ecopresse, SAS au capital de 162 K€ Siret 528 819 485 00038 Siège social : Ecopresse - Parc Riveo 300 rue de Lille - 59520 Marquette-lez-Lille Tél. : 03 55 33 21 05 redaction@eco121.fr www.eco121.fr

DIRECTEUR DE LA PUBLICATION
Olivier Verley
DIRECTEUR DE LA RÉDACTION
Olivier Ducuing

JOURNALISTES
Julie Kiavué
Guillaume Roussange

ONT PARTICIPÉ À CE NUMÉRO
Didier Nicolas
François Prillieux

PUBLICITÉ
Rossel Conseil Médias
Tél. : 03 20 78 42 34
contact@rosselconseilmedias.fr

SECRETARIAT GÉNÉRAL
Krisztina Bonieux
Tél. : 03 55 33 21 05

DIRECTEUR ARTISTIQUE
Grégory Leduc

IMPRIMEUR
La Presse Flamande,
rue du milieu
59190 Hazebrouck

ISSN : 2109-3792
Dépôt légal : à parution



RSA : LE NORD SURPERFORME

Le nombre d'allocataires du RSA a encore reculé de 2,2% en un an dans le Nord pour tomber à 93 800. Une évolution sensiblement plus rapide que la baisse nationale, de 1,4% sur la période. Le fruit, selon Loïc Cathelain, élu chargé du budget, de la politique volontariste de la collectivité, qui a notamment mis en place des "coachs emploi".

25 M€

C'est l'énorme surcoût sur un an qu'enregistre Keolis Lille Métropole (Ilevia), exploitant de réseau de transport. Il a vu sa facture de gaz, utilisé pour alimenter les bus, multipliée par cinq et celle d'électricité quadrupler. Comment compenser ces charges alors même que les tarifs des titres de transport sont fixés d'avance ? « Ce sont des choses qu'on doit régler, c'est en cours de discussion avec la MEL », répond Franck Garçon, nouveau patron de Keolis Lille Métropole.



ECOLE DE TRANSITIONS

Lille accueillera une nouvelle école à la rentrée 2023. Basée sur le campus des Arts et Métiers (photo), Ecolopolis dit s'adresser aux « futurs décideurs, acteurs des transitions sociétales du territoire ». Du bachelier (Bac+3) au mastère, elle proposera une formation hybride alliant les disciplines traditionnelles des écoles de commerce et les sciences politiques. Chaque promo sera constituée de 25 élèves maximum. A son comité de mission, des personnalités connues à l'instar d'André Dupon, Olivier Pagezy ou encore Frédéric Motte.



Votre Top 5

LES ACTUS LES PLUS LUES SUR NOTRE SITE ECO121.FR

- 1 Annie Favrie disparaît
- 2 Le PSE de la Voix du Nord accueilli par une motion de défiance
- 3 Tiamat prépare une usine à 1000 emplois à Amiens
- 4 Lempereur s'offre sa « Motovalley » près d'Arras
- 5 Une offre commune de deux labos pour sauver Carelide



NOUVEAU CONCEPT MEERT

La célèbre maison lilloise devrait ouvrir très prochainement un nouveau concept de boutique à Paris, rue de Bretagne. L'espace sera uniquement dédié à la gaufre, avec son petit atelier de fabrication, concept qui pourrait être dupliqué. Meert compte déjà une boutique dans le même 3e arrondissement, rue Elzevir, qui connaît un beau succès.



E6 = 6 valeurs

Écoute • Échange

Entraide • Épanouissement

Équilibre • Efficacité

" C'est décidé !

En 2023, nous rejoignons le Club E6 ! "



Venez écouter, échanger, vous former et partager les valeurs de notre Club, 1^{er} réseau régional indépendant et cinquantenaire de plus de 170 chefs d'entreprises.

www.clube6.fr

Club E6 : 81 rue du Pré Catelan 59110 La Madeleine
Tél: 03 28 04 05 90 / contact@clube6.fr

PARCE QUE VOS PROJETS PROFESSIONNELS
ET PRIVÉS SONT INDISSOCIABLES,
NOUS AVONS CRÉÉ JPM BANQUE D'AFFAIRES.



POUR L'ENTREPRISE
ET L'ENTREPRENEUR



**JPM Banque d'Affaires est la première banque d'affaires en Hauts-de-France
dédiée aux dirigeants de notre région.**

Parce que vous pouvez être entrepreneur et chef de famille, nous avons conçu
une approche globale qui réunit toutes les expertises en un même lieu.

Comme vous, nous sommes profondément attachés à notre territoire,
nous y puisons notre énergie et nous voulons contribuer à son développement.
Choisissez une banque d'affaires qui vous connaît et qui partage vos valeurs.



Lille / Arras / Valenciennes

JPM Banque d'Affaires est une marque de la Banque Populaire du Nord - Société anonyme coopérative de Banque
Populaire à capital variable. 847 avenue de la République. 59700 Marcq-en-Barœul - 457 506 566 RCS Lille métropole.

LE
TOP

CARRIÈRES DE LA VALLÉE HEUREUSE LÈVE 6,3 M€

La Pme familiale Carrières de la Vallée Heureuse, exploitant d'un gisement de plus de 200 ha de calcaire à Marquise, annonce une levée de 6,3 M€ auprès du fonds Reboost (groupe Siparex) et d'un pool d'investisseurs professionnels. Ces derniers apportent la majorité de l'enveloppe, soit 4,8 M€. Carrières de la Vallée Heureuse complète son tour de table par de la dette bancaire. La société fondée en 1842 entend poursuivre la modernisation de ses installations et l'augmentation de ses capacités de production qui, à date, peuvent atteindre 20 000 tonnes de matériaux par jour. Carrières de la Vallée Heureuse fabrique des granulats, gabions, pierres naturelles et fillers pour le BTP et l'industrie. Matériaux qu'elle vend en France mais qu'elle exporte également en Belgique, aux Pays-Bas et en Grande-Bretagne. Dirigée par la 7^e génération, l'entreprise emploie près d'une centaine de salariés.

LE
FLOP

BEAUTOR : DREKAN PRÊT À JETER L'ÉPONGE

Thibaut George, le dirigeant d'Axciss Group, spécialisé dans la maintenance d'équipements industriels électriques, s'estime prêt à abandonner son projet de réindustrialisation de l'ex-acierie NLMK, à Beautor (Aisne) mené par sa filiale Drekan (convertisseurs de puissance, générateurs...). Ce projet devait mobiliser 7 M€ d'investissement et générer une centaine d'emplois. Mais depuis quelques mois, un bras de fer l'oppose à l'administration fiscale à propos de la taxe foncière, dont les

modalités de calcul ont été revues depuis la reprise du site, en 2018. Résultat : le business plan de l'entreprise est caduc et Axciss, qui réalise 25 M€ de chiffre d'affaires, doit s'acquitter d'une facture totale de plus d'1 M€. Ajoutée aux difficultés de recrutement et à la crise énergétique, cette affaire est donc, pour le patron, la goutte d'eau qui fait déborder le vase. Il menace désormais de revoir - *a minima* - le projet, initialement très soutenu par la région et les collectivités locales,

voire à renoncer à tout développement industriel sur place. Une vingtaine de salariés travaillent aujourd'hui à Beautor.



«MON REFUS DE NOUS
ALLIER À CARREFOUR,
C'EST MON DERNIER
COMBAT»

Gérard Mulliez,
fondateur désormais nonagénaire
d'Auchan, dans une interview
à la Voix du Nord le 26 décembre.

“DERRIÈRE MOI,
IL Y A VAUBAN.
IL CONSTRUISAIT
DU DURABLE
ET DU SOLIDE !”

**Georges-François
Leclerc,**

Le préfet de région,
à l'occasion de la signature
du contrat de plan Etat-Région
2021-2027, le 9 janvier
en préfecture (lire aussi P.24).



“LE JOUR OÙ ELLE VIENT DANS LE NORD, LE PRÉSIDENT DU DÉPARTEMENT NE SERA PAS LÀ !”

Christian Poiret

président du conseil départemental du Nord, furieux que la Première Ministre Elisabeth Borne n'ait pas daigné le recevoir et l'ait renvoyé vers un simple conseiller pour évoquer la non indexation du RSA sur l'inflation.

“LES BANQUES SE BOUSCULENT POUR CONTRACTER AVEC NOUS, VU LA TRAJECTOIRE QUI EST LA NÔTRE DEPUIS QUELQUES ANNÉES”

Loïc Cathelain,

vice-président aux finances du Département du nord, lors du rapport d'orientations budgétaires de la collectivité. Le Nord est le premier département de France par sa population et son budget.

“SOIT ON S'ISOLE ET ON BAISSÉ LES BRAS, SOIT ON SE BAT !”

Laurent Depoorter,

lors des vœux gastronomiques des forces économiques, le 5 janvier. Le président de la CPME Nord souligne que son syndicat sera présent pour accompagner les entrepreneurs cette année.



“LA ROUTE EST LE SUPPORT DU DÉVELOPPEMENT”

Jean-Claude Leroy,

président du conseil département du Pas-de-Calais, défendant avec force le prochain volet mobilité du contrat de plan Etat-Région.



« NOUS DEMANDONS UN PLAN MARSHALL SUR LES SENIORS POUR ATTEINDRE LE PLEIN EMPLOI »

Olivier Candelier,

adjoint en charge des entreprises et de l'emploi à Tourcoing et fondateur du PEPS (plein emploi pour les seniors), cité par la Voix du Nord du 16 janvier.

6 FÉVRIER : Rencontres régionales de l'économie, dès 11h, CCI régionale, Lille

7 FÉVRIER, dès 18h, Chambre d'agriculture de la Somme, Amiens

7 FÉVRIER : Les Rencontres d'Affaires Inter-territoriales, 8h45, CCI Artois, Lens

8 FÉVRIER : Soirée Invest'InnoVe, dès 17h30, Amiens Cluster

9 FÉVRIER : Conférence-débat “Rencontre de la transmission d'entreprise”, 11h à 14h, CCI Littoral agence de Calais

28 FÉVRIER : Evénement EuraMatériaux/Team2 “Économie circulaire & booster PME”, La Station St Omer

2 MARS : Conférence inaugurale “Le biomimétisme pour répondre aux défis industriels de demain”, 17h, IMTD

9 MARS : Rencontres Entreprises et Territoires, Palais des Sports Damrémont, Boulogne-sur-Mer

ARTHUR LOYD LILLE

Xavier Hugot est le nouveau directeur général d'Arthur Loyd région Nord. Cet ingénieur en aménagement et urbanisme a débuté en 1992 comme consultant bureaux, activité et entrepôt chez

le spécialiste de l'immobilier commercial Auguste Thouard. En 2003, il rejoint BNP Paribas Real Estate à Lille. D'abord comme consultant associé logistique et investissement pendant quatre ans. Avant d'être nommé en 2007 directeur adjoint associé en charge de l'équipe locaux d'activité puis directeur adjoint associé de l'investissement immobilier d'entreprise dès 2013.

NORLINK PORTS

Maurice Georges prend la présidence de l'association Norlink Ports et succède ainsi à Bruno Fontaine. Maurice Georges occupe depuis l'été 2021 les fonctions de président du directoire du Grand Port Maritime de Dunkerque.



Auparavant, il a dirigé pendant 12 ans les services de la navigation aérienne à la DGAC, la direction générale de l'aviation civile.

FBF HAUTS-DE-FRANCE

Laurent Martin, Dg du Crédit Agricole Nord de France, succède à Guillaume Curnier à la tête de l'organisation professionnelle Fédération bancaire française (FBF) Hauts-de-France. Laurent Martin, 59



ans, est un pur produit du groupe Crédit Agricole, qu'il rejoint en 1987. Il y exerce des responsabilités au sein de Caisses régionales et de Crédit Agricole SA. Il prend ensuite la direction commerciale des banques Crédit Agricole en Argentine et en Uruguay de 2000 à 2003. Avant de rejoindre successivement les Caisses régionales d'Ille-et-Vilaine, Atlantique Vendée et Aquitaine. De 2014 à 2022, il a dirigé le Crédit Agricole Charente Périgord.

DELVILLE MANAGEMENT

Sébastien Duprez, 52 ans, rejoint Delville Management, numéro deux français du management de transition,



comme directeur de mission à Lille. Ce diplômé de l'ISTC, dont il est devenu président, s'apprête alors à tourner la page d'Entreprises & Cités dont il était directeur de l'engagement sociétal depuis mai 2022. Entré dans le campus patronal il y a six ans, il en est vite devenu le

visage incontournable, notamment à l'animation du Comité Grand Lille. Il est également passé par l'APIM, 3 Suisses International et dans le groupe Voix du Nord pendant 14 ans.

VINCI IMMOBILIER

Olivier Tetu est nommé directeur régional Nord Est Normandie de Vinci Immobilier. Cet ingénieur en génie civil évoluait depuis 2007 au sein du groupe Bouygues Bâtiment. Il a



notamment été directeur commercial industrie et environnement puis habitat de Norpac. Avant de devenir en 2016 directeur Hauts-de-France de Linkcity, son dernier poste.

BANQUE POPULAIRE NORD

Nicolas Schiltz prend la direction des finances, de la stratégie et de la data, entre autres, de la Banque Populaire du Nord. Ce diplômé en économie et finance de 54 ans rejoint ainsi le Comité de direction générale de l'établissement où il évolue depuis 1994. Il fait ses



premières armes à l'Inspection des Banques Populaires, puis est nommé directeur financier de la Banque Populaire région Ouest

de Paris (2003), avant d'intégrer Val de France l'année suivante. Là, il sera successivement secrétaire général, directeur du développement puis directeur du réseau retail.

APIA HAUTS-DE-FRANCE

Xavier Vankeerberghen succède à François Elmaleh au siège de président d'APIA Hauts-de-France, l'association qui promeut la fonction d'administrateur indépendant



en PME et ETI. Xavier Vankeerberghen, membre d'APIA depuis six ans, cumule 20 ans d'expérience de dirigeant (Carte Blanche, Swisslife, Verspieren...) et est administrateur indépendant au sein de diverses entreprises familiales, jeunes pousses, associations ou ETI. A l'instar de Vétérmity, 60 000 Rebonds ou encore Klarity Assurance.

UIMM PICARDIE

Thierry Baschet succède à Erick Mailet à la Présidence de l'UIMM Picardie. Il est par ailleurs le Dg, dans l'Aisne, d'un site de Zehnder Group, leader en Europe des équipements de chauffage et de ventilation. Cet industriel est membre du Conseil et du Bureau de l'UIMM Picardie depuis 2009. Président de l'ADEFIM

**PORTRAITS EXPRESS****CHAMBRE D'AGRICULTURE HAUTS-DE-FRANCE****Laurent Degenne**

Encore un Picard à la manœuvre

Il a été élu à la majorité absolue et ce dès le premier tour. En prenant la présidence de la chambre d'agriculture Hauts-de-France, Laurent Degenne devient le représentant de la filière régionale. Ce quinquagénaire, qui succède à Olivier Dager, co-dirige avec son frère une exploitation agricole basée à Licourt et orientée vers les productions industrielles et la prestation de services.



Engagé de longue date dans les instances agricoles, il a été adhérent puis président des Jeunes Agriculteurs de la Somme, puis de Picardie. Mais aussi président de la Fdsea de la Somme puis de la FRSEA Picardie et des Hauts-de-France. Laurent Degenne a été à la tête de la Chambre d'agriculture de la Somme pendant plusieurs mandats puis celle de Picardie.

CONSEIL RÉGIONAL DE L'ORDRE DES EXPERTS-COMPTABLES**Corinne Renart**

Une grande voyageuse à la tête des experts-comptables



Après dix années dans l'équipe d'Hubert Tondeur, à la tête du conseil régional de l'ordre des experts-comptables, Corinne Renart lui succède aujourd'hui. A 57 ans, cette Douaisienne de naissance a un parcours varié : après son stage initial, elle restera quatorze ans chez KPMG, à Douai puis à Lille, avant de rejoindre un cabinet marquois, Flandres Comptabilité Conseil, où elle restera 9 ans. Avec un ancien de KPMG, elle décide alors de créer son propre cabinet en 2011, REV Comptabilité, REV pour relation, éthique et valeurs, précise-t-elle. Soit 10 salariés aujourd'hui. Représentant désormais les 1227 experts-comptables et salariés de la région, cette passionnée de voyages mais aussi adepte de la méditation et du yoga se donne trois grandes priorités : la transition managériale face à l'évolution des mentalités, la transformation digitale et la prévention des difficultés des entreprises.

Picardie, il s'est particulièrement investi dans la formation, notamment au sein de PROMEO formation dont il assure la présidence depuis 2015.

I-TRANS - RAIENIUM

Samia Buisine est la nouvelle directrice exécutive adjointe du pôle de compétitivité i-Trans et Dg adjointe de l'IRT Railenium. La quadragénaire, ingénieure du Corps des Mines de Paris, a effectué la quasi-totalité de sa carrière dans la fonction



publique. Elle est notamment passée par la DREAL, a été conseillère chargée des

« restructurations industrielles » du Ministre de l'Economie Arnaud Montebourg (2012) puis collaboratrice de Philippe Vasseur, commissaire spécial à la revitalisation et la réindustrialisation des Hauts-de-France, en 2017. Elle a été secrétaire générale du Comité stratégique régional de la filière ferroviaire pendant trois ans et DGS de la Communauté de Communes de Flandre Intérieure de 2020 à 2022.

AFIT FRANCE

Patrice Vergriete, maire de Dunkerque, a pris la tête du conseil d'administration de l'Agence de financement des infrastructures de transport (AFIT) France, sur proposition d'Emmanuel Macron. Il succède à Jean Castex qui a assuré la fonction d'août à novembre dernier.



L'AFIT a pour mission de participer au financement de grands projets d'infrastructures de transport et de mobilités.

DUNKERQUE-PORT

Sandrine Laurent est la nouvelle secrétaire générale du Dunkerque-Port qu'elle a rejoint en mars 2022 en tant que DRH.



Elle commence sa carrière comme consultante RH/juridique dans un cabinet parisien d'intérim. Après une période de consulting, elle rejoint Prism'Emploi à Paris en 1999 comme responsable juridique et affaires sociales. 15

ans plus tard, elle devient DRH de l'agence d'intérim Work 2000 en Rhône-Alpes. Avant de rejoindre Keolis à Lille, en 2017, comme DRH adjointe.

CLUB GAGNANTS



Benoît Petit, 53 ans, prend la présidence du Club Gagnants et succède ainsi à Philippe Rémignon.

Ce maître en sciences et techniques d'architecture et du bâtiment préside depuis 26 ans Nortec Ingénierie (40 salariés), un bureau d'études techniques spécialisé dans le bâtiment basé à Villeneuve d'Ascq.

CRÉDIT AGRICOLE NORD DE FRANCE



Fanny Caron-Chiles est nommée déléguée générale de la Fondation d'Entreprise de la banque verte. Elle a rejoint l'établissement en 1997 en débutant sa carrière dans des fonctions d'audit. En 2006, elle

prend la tête du service sécurité financière, puis devient responsable RSE sept ans plus tard. Depuis 2019, elle assure la direction de l'association Point Passerelle Nord de France du Crédit Agricole.

DISPARITION

Annie Favrie s'est éteinte le 11 janvier en Bretagne, à l'âge de



75 ans. Après une carrière dans l'industrie, cette femme énergique et de conviction, s'est consacrée au soutien et à la création d'entreprises en tant que

directrice de Ruches départementales entre 1988 et 1994 avant de devenir l'emblématique fondatrice de la Cité de l'Initiative en 1994 et 2008, l'une des premières ruches d'entreprise dédiée au textile. Ardente militante de la création d'entreprise, elle fut aussi adjointe aux affaires économiques à Roubaix durant le deuxième mandat de René Vandierendonck.

ABONNEZ-VOUS EN LIGNE SUR WWW.ECO121.FR |

TÉL. 03 55 33 21 05

Bulletin d'abonnement

OUI, je m'abonne au magazine Éco121 pour une durée de :

- 1 an (10 n°) au prix de **64,90€**
- 2 ans (20 n°) au prix de **94,90€**

+ Abonnement multiple : nous consulter (Tél. 03 55 33 21 05)

Règlement

- Par chèque : à l'ordre d'Ecopresse
- Par virement : Banque Caisse d'Épargne LILLE - IBAN : FR76 1627 5006 0008 0003 5417 520

NOM _____ PRÉNOM _____
 SOCIÉTÉ / ORGANISATION _____
 ADRESSE _____
 CODE POSTAL _____
 VILLE _____ TÉL. _____
 E-MAIL _____



éco 121
 ECOPRESSE - PARC RIVÉO
 300 RUE DE LILLE
 59620 MARQUETTE-LEZ-LILLE



L'INDUSTRIE AGROALIMENTAIRE : UN PILIER DE L'ÉCONOMIE RÉGIONALE

Avec près de 36 000 emplois, plusieurs acteurs de rang mondial et un fort tissu de Pme, l'industrie agroalimentaire régionale est un des poids lourds de l'économie régionale. Après un trou d'air, la filière reprend des couleurs.

La CCI Hauts-de-France vient de publier une étude sectorielle riche d'enseignements sur l'industrie agroalimentaire régionale. Si le secteur montre une vraie profondeur et une dynamique générale, il n'en a pas moins subi lui aussi les conséquences des différentes crises.

Numériquement, la filière affichait 1 948 entreprises avant la crise Covid, soit 20,5% de plus qu'en 2010. Mais seulement un an plus tard, leur nombre avait fléchi de 12% ! En terme d'emplois, la filière a en revanche régulièrement vu ses effectifs reculer depuis 2011 pour descendre à un creux de 35 000 salariés en 2020 (-7%), avant un rebond sensible en 2021 (35 838

salariés). Au final, la baisse des effectifs se limite à 5% sur la période 2011-2021. Mais l'évolution est très contrastée dans les sous-secteurs. Illustration : l'industrie de la boisson a vu ses effectifs s'envoler de 18,7%, ceux du monde des produits la mer et de l'aquaculture ont augmenté de 14,1%, ceux de la boulangerie de 6,8%.

MOINS DE TPE

A l'inverse, le recul est très marqué dans le sucre et la confiserie qui perd un quart de ses effectifs, l'industrie laitière (-18,6%), de la viande (-14%) ou encore les fruits et légumes (-12,6%).

On relèvera que la part de TPE dans la fi-

lière agroalimentaire est nettement inférieure à la moyenne française (72,8% contre 81,5% nationalement). La région, à l'inverse, compte un nombre important de grands noms du secteur. Citons à titre d'exemples Bonduelle, Bigard, Cemoi, Coca-Cola, Delacre, Fleury-Michon, Häagen-Dazs, Heineken, Lutti, Mc Cain, Mousline, Ricard, Saint Louis Sucre, ou encore dans le domaine animal Purina ou Royal Canin.

La CCI a complété cette étude sur les bases Insee et Urssaf avec une autre enquête ciblée sur la transformation alimentaire, au terme d'un travail mené avec les partenaires de la filière. Commerces de

Les 10 plus gros employeurs

Roquette (Lestrem) : 2738 emplois

Nestlé : 1606

Tereos (9 établissements) : 1513

Bonduelle : 1294

Herta : 1141

Bigard : 725

Mc Cain : 705

Moy Park : 576

Lesaffre : 1000 (chiffre Eco121)

Häagen-Dazs : 461

Les Hauts-de-France

7^e région IAA en nombre d'établissements

4^e en nombre d'emplois

3^e région à l'export (9,1 Mds €)

2^e région à l'import (9,8 Mds €)

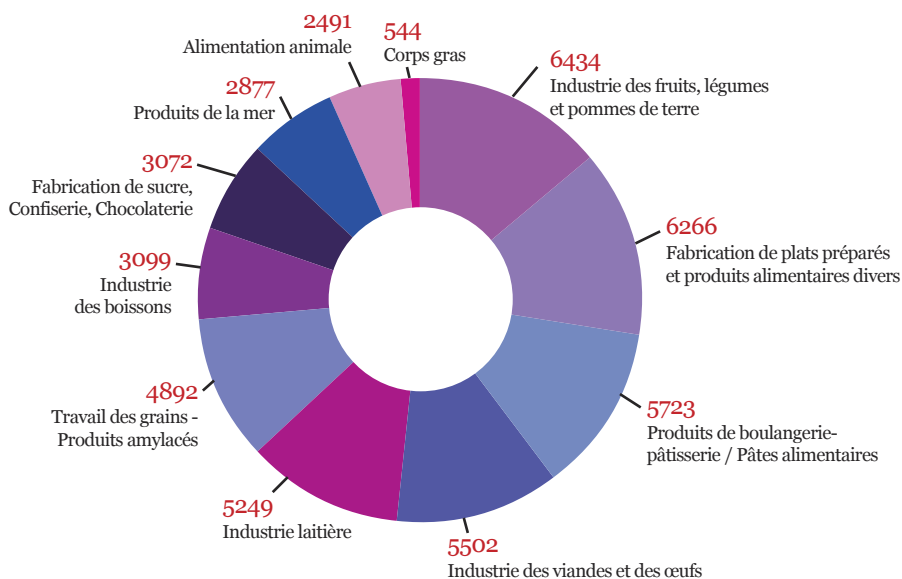
détail, artisan et commerce de gros n'y figurent pas. A l'inverse, ceux qui ont une activité de transformation sont recensés. Sur ce spectre différencié, on compte 750 établissements, mais qui totalisent 46 140 emplois.

FORT TROPISME INTERNATIONAL

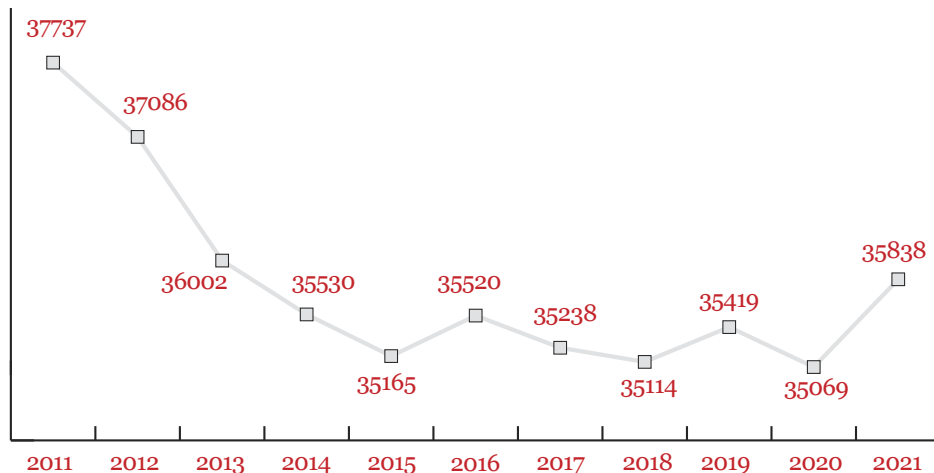
Le secteur est très tourné vers l'international, avec 9 à 10 mds € de valeur à l'import comme à l'export. Avec en fer de lance de nos exportations les céréales (1,1 md €) et les produits amyliacés notamment issus de chez Roquette (656 M€). A noter qu'à eux seuls cinq pays voisins représentent 60% de nos exportations (dans l'ordre, Belgique, Royaume Uni, Allemagne, Italie et Pays-Bas). A l'inverse, nombre d'entreprises agroalimentaires implantées en région sont à capitaux étrangers : on en compte 106, qui emploient 13 282 salariés avec sur le podium les Etats-Unis (Coca, Häagen-Dazs...), devant la Suisse (Nestlé...) et la Belgique (Vandemoortele, Fromagerie Le Centurion...).

Si nos IAA sont ouvertes au monde, elles sont aussi fortement orientées vers l'innovation, avec l'accompagnement de tout un écosystème dense entre université, filières, centres de recherche ou de compétence et bien sûr, pôles de compétitivité (IAR, NSL et Aquimer). Depuis 2018, la filière a du reste généré 50 entreprises innovantes dans les parcs dédiés. Par ailleurs, on recense 21 levées de fonds dans le secteur depuis deux ans, dont deux opérations majeures : Ynsect (224 M€) et Innovafeed (140 M€) ■ **O.D.**

Le nombre de salariés des 11 filières agroalimentaires en Hauts-de-France



Evolution de l'emploi dans les IAA en Hauts-de-France (2011-2021)



FINTECH : MEELO LÈVE 3 M€ POUR DEVENIR LEADER CONTRE LA FRAUDE



Près de 70% des entreprises de l'Hexagone déclarent avoir subi au moins une tentative de fraude cette année, d'après l'étude d'Allianz Trade et l'association nationale des Directeurs Financiers et de Contrôle de Gestion (DFCG). En région, depuis sa création il y a deux ans, une jeune pousse s'intéresse tout particulièrement à ces sujets de fraudes et d'impayés aux enjeux financiers colossaux pour les entreprises. Meelo est née à Marcq-en-Baroeul sous la houlette de Laurent Kocinski et de Mohamed Hadiri, qui cumulent ensemble 40 ans d'expérience dans la data, le risk management et le crédit à la consommation. L'idée : « rendre plus rapide et plus fiable les offres de financement », détaille Laurent Kocinski, ex-Dg de Crédifid, joint venture de Cofidis et du Crédit Mutuel. *On a développé une solution plug and play à destination des entreprises qu'elle connecte à leur système d'onboarding de nouveaux clients* ».

LEUR OUTIL PERMET DE DIVISER PAR DIX LE NOMBRE DE FRAUDES ET D'IMPAYÉS

La jeune pousse vient de lever 3 M€ auprès de Bpifrance et d'Odyssee Venture pour le développement de nouvelles fonctionnalités. Mais aussi accélérer son développement commercial et renforcer le côté industriel de son outil. Celui-ci permet aux entreprises de diviser par 10 le nombre de fraudes et d'impayés et par 4 leur coût de risque (pertes financières finales). Mais aussi de bénéficier d'un taux de transformation de nouveaux clients de +20%. « L'enjeu est évidemment d'éviter les pertes et de maximiser le nombre de bons clients ».

EN EUROPE DÈS 2023

Boulangier a été la toute première entreprise à avoir accordé sa confiance à Meelo, et ce dès le lancement. Depuis, bien d'autres ont suivi telles que la Banque Postale, le Crédit Mutuel Nord Europe, Sofinco ou bien BYmyCAR. L'entreprise de Laurent Kocinski et de Mohamed Hadiri compte une vingtaine de clients avec ses 20 collaborateurs. Meelo annonce d'ores et déjà vouloir doubler ses effectifs afin d'accompagner son développement au-delà des frontières nationales. « On est essentiellement en France. L'an prochain on souhaite aller chercher la croissance sur le marché national mais aussi en Europe, avant l'Asie dans un second temps », prévoit Laurent Kocinski qui table sur l'ouverture de bureaux commerciaux à l'international. Il vise les 5 M€ de chiffre d'affaires fin 2023, contre 2 M€ réalisés en 2022.

4 M€

Finorpa et IRD Gestion, investisseurs historiques, renforcent leurs positions au côté d'EvidenceB qui vient de lever 4 M€, également auprès du fonds Educapital. La jeune pousse parisienne développe des modules d'exercices basés sur l'apprentissage adaptatif afin de lutter contre le décrochage scolaire.

Green Heat lève 800 K€

La société Green Heat, à Bois Grenier, est spécialisée dans la récupération des calories des eaux usées. Un nouveau métier bien dans l'air du temps pour utiliser toutes les ressources énergétiques décarbonées, notamment dans l'univers des piscines et demain celui de l'industrie. Green Heat installe ses propres systèmes de récupération *in situ* et revend

directement les mégawatts ainsi récupérés. La société et sa holding, partagées entre deux associés Jean Sobocinski et Hugo Durou, viennent de signer une levée de fonds de 800 K€ pour accélérer la montée en puissance. L'IRD, Autonomie & Solidarité ainsi que deux business angels participent à l'opération en fonds propres, complétée en prêts par la Banque Populaire et par BPIFrance (en 2023). Le petit groupe compte trois structures : Evolsys (distribution de solutions), Green Heat et EH Tech (R&D et fabrication). L'effectif global, soit 6 personnes, devrait doubler dans les douze mois.

Sparkling Partners lève 5 M€

Sparkling Partners est à l'initiative de jeunes pousses qui ont su se démarquer ces dernières années. A l'instar du spécialiste de la télésurveillance de pathologies chroniques Newcard, des sauces à

base de légumineuses françaises Sincera ou encore de l'Agtech Javelot.

Aujourd'hui, c'est au startup studio lillois d'annoncer sa propre levée de fonds. Sparkling Partners ouvre en effet son capital au Groupe IRD, à la Région Hauts-de-France (sous forme d'avance remboursable) mais aussi à des partenaires bancaires et à un investisseur privé pour un total de 5 M€. Dans le viseur des fondateurs Charles Perrard et Martin Toulemonde (ex-Chronodrive) : le développement de l'écosystème de Sparkling Partners et le lancement de nouveaux projets voués à devenir des start up « à fort potentiel dans plusieurs verticales sectorielles ». Depuis sa création en 2014, le startup studio — également basé à Paris — a déjà fait naître une vingtaine de sociétés de santé connectée, d'IoT, du retail, du e-commerce ou encore du marketing digital. Pour près de 300 emplois créés.

2024

C'est la date à laquelle Blanchemaille devrait déménager au sein d'un nouveau bâtiment — également ancien site de La Redoute comme l'actuel — situé à seulement quelques mètres de son site actuel. Mais avant cela, des travaux de rénovation devront être entrepris. Afin de permettre à Blanchemaille de s'y installer avec ses jeunes pousses et porteurs de projet du retail.

Eurasanté : pluie de financements en 2022

31,5 M€. Tel est le montant global des financements dilutifs (pour 1,5 M€ précisément) et non dilutifs au profit des 50 projets et 15 jeunes pousses qu'Eurasanté a accompagnés l'an dernier. Bpifrance a contribué à hauteur de 9,9 M€. La Caisse d'Épargne, le

 Save the date !

2 mars : « Osez l'innovation »

Le réseau entrepreneurial Entreprises et Cités s'associe à Euratech pour construire une session de brainstorming et de travail inédite à destination des dirigeants de Tpe/Pme des Hauts-de-France. Le rendez-vous est fixé au jeudi 2 mars dès 14h, sur le campus lillois

d'Euratechnologies, pour challenger les plans d'actions des dirigeants en matière d'innovation et identifier les solutions les plus adaptées.

A travers des ateliers thématiques, suivis de pitches de collaborations entre start up et PME réussies. « A l'issue de ces ateliers, des mises en relation avec des start up d'Euratechnologies seront proposées », indique l'incubateur.



CIC et le Crédit Agricole, partenaires bancaires d'Eurasanté, ont quant à eux apporté 3,9 M€. Hodéfi et Réseau Entreprendre Nord ont également permis le financement de ces start-ups avec une enveloppe globale de prêts d'honneur de 574 K€. Ce sont essentiellement les start up issues des secteurs des technologies de l'information et de la communication (TIC) et de la Pharma/Biotech qui ont attiré le plus de fonds. En 2021, les financements dilutifs et non dilutifs ont atteint 28,6 M€. Côté levées de fonds, Eurasanté enregistre une belle progression : ses start up incubées et accélérées au bio-incubateur, à Euralimentaire et à Eurasenior ont levé au total 27,2 M€ en 2022, contre 12,1 M€ l'année précédente.

OPEN STENT SOLUTION : UNE SÉRIE A POUR ALLÉGER LA CHIRURGIE CARDIAQUE

Comment rendre la chirurgie cardiaque moins lourde ? C'est sur cet épineux problème que planche depuis deux ans, à Amiens, le Dr Doron Carmi, créateur d'Open Stent Solution. Le nom de la start-up dit tout ou presque des travaux menés par la dizaine de personnes de l'équipe du chirurgien cardiaque : parvenir à développer un modèle innovant de stent valvée pouvant se poser, par voie fémorale, grâce à un simple cathéter. Beaucoup moins invasif que les protocoles actuels, il permettrait de faciliter les interventions, en particulier chez les patients âgés chez qui ce type d'opération n'est pas sans risque.

Pour mener à bien ses recherches, Open Stent Solution a bouclé, en 2021, un premier tour d'amorçage pour 2,5 M€ auprès de business angels français et belges, de Bpifrance, ainsi que de chirurgiens. De quoi finaliser le prototype, mis au point par simulation numérique. L'objectif de l'équipe consistait à trouver le moyen de miniaturiser le dispositif, ce à quoi elle est parvenue en changeant son design : contrairement à un stent traditionnel

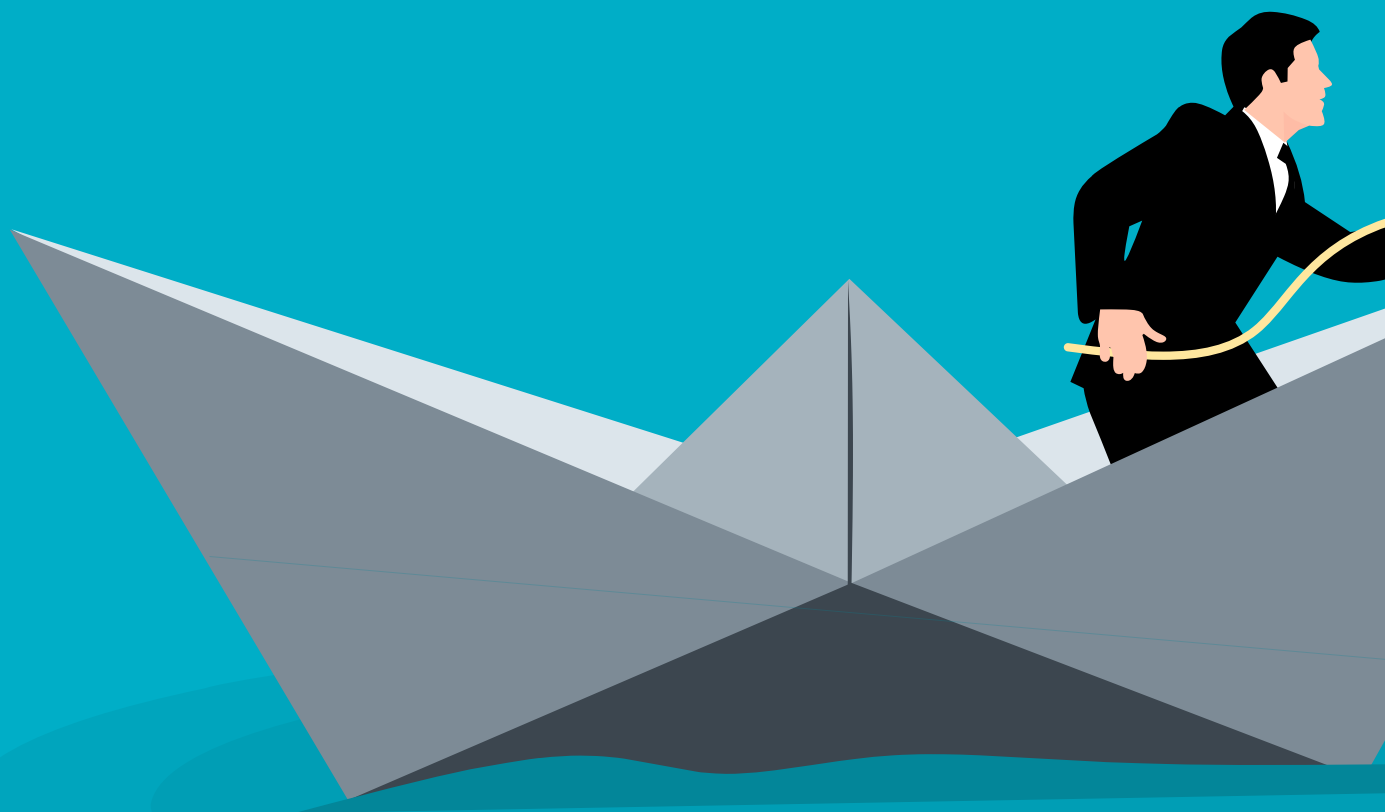
fermé, la start-up l'a conçu en forme de ruban afin de pouvoir le serrer sur de très petits cathéters. Incubée à la fois par le cluster Amiens Santé et Eurasanté, l'entreprise a finalisé mi-2022 son concept protégé par trois brevets mondiaux. Et a engagé la phase de design qui devrait durer jusqu'à 2024, lui permettant de lancer les essais pré-cliniques, puis les études cliniques « sans doute en 2025 », souligne Doron Carmi. « Elles devraient inclure entre 50 et 100 patients », détaille-t-il.

En vue de ces prochaines étapes, Open Stent solution espère boucler, dans les mois qui viennent, sa levée de fonds de série A dont le montant devrait atteindre 5 M€, là encore auprès de business angels. Doron Carmi indique que la série B, plus importante, devrait suivre dans la foulée grâce à des fonds plus classiques.

De quoi cette fois lui permettre de mener les premiers essais sur l'homme dans l'objectif d'une commercialisation du dispositif « à partir de 2030 ». **G.R.**



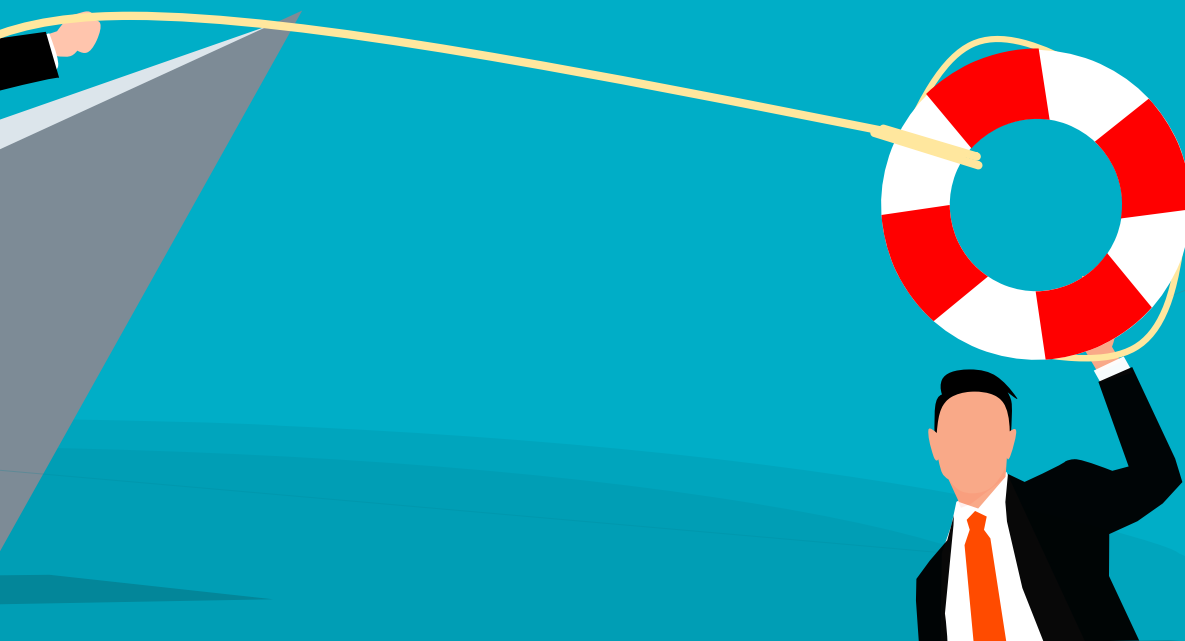
CRISES EN COMMENT FAIRE



SÉRIE FACE ?

Certes la situation économique n'est pas aussi grave qu'on pouvait le craindre il y a encore quelques mois. Mais les défaillances d'entreprises vont mathématiquement augmenter, entre la fin des perfusions publiques et les nouveaux écueils liés à la crise de l'énergie et aux PGE notamment. Comment faire face ? Quels leviers actionner ? Sachez anticiper et ne pas rester seul. Les dispositifs de prévention sont nombreux, et surtout, efficaces. Tour d'horizon.

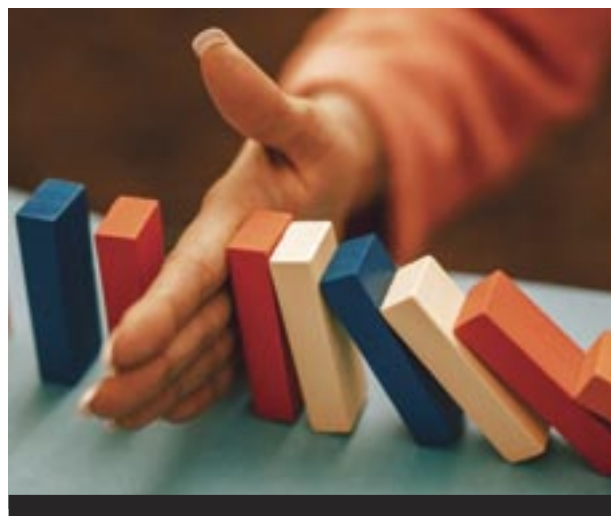
TEXTES Olivier Ducuing



Le pire n'est jamais sûr. Et même, nous ne serions pas à l'abri d'une bonne surprise. Ces aphorismes résument assez bien le climat qui règne aujourd'hui sur le monde des affaires. En octobre dernier, les responsables économiques régionaux affichaient pourtant la mine consternée des jours de crise historique. « *Le moral est au plus bas, la trésorerie des entreprises aussi. Ce n'est pas un bouclier qu'il va falloir, mais un parachute pour éviter de s'écraser* », lançait non sans raison à l'époque le président de la Chambre des Métiers (CMA) Laurent Rigaud. Adossés à une enquête alarmiste menée auprès des chefs d'entreprises de la région, les présidents consulaires, la direction des finances publiques comme les tribunaux de commerce tiraient le signal d'alarme face à la flambée incontrôlée des prix de l'énergie et relançaient la task force déjà plusieurs fois mobilisée dans un passé récent pour affronter le Brexit puis la Covid.

Fort heureusement, la situation a depuis bien évolué, avec des contre-mesures adoptées par l'Etat pour faire face à l'urgence, même si l'inquiétude demeure, avec une raquette du tissu économique encore largement trouée. Conflit en Ukraine, prix de l'énergie, moindre appétit des consommateurs face aux tensions de pouvoir d'achat, résurgence de la Covid en Chine, remboursement des PGE... Les vecteurs de difficultés n'ont pas disparu, tant s'en faut.

« *La situation est moins mauvaise aujourd'hui que ce que les médias laissaient véhiculer* », juge néanmoins Yann Orpin, président du Medef Lille Métropole, pour qui deux catégories d'entreprises demeurent en fragilité : les entreprises de moins de 20 salariés ayant souscrit un PGE et celles qui ont subi une forte hausse de l'énergie. →



LES CIP, LA PRÉVENTION DE PROXIMITÉ

La France s'est dotée en 1995 d'un Centre d'information sur la Prévention des difficultés des entreprises (CIP), relayée dans les régions à travers une soixantaine d'antennes sous forme d'associations loi 1901.

Dans les Hauts-de-France, on en compte trois, à Beauvais, Saint-Quentin et Dunkerque depuis 2010. Jean-Pierre Leclaire, expert-comptable retraité, préside le CIP Côte d'Opale, basé à Dunkerque, au côté d'un ancien juge, Jean-Marie Engrand et d'un ancien avocat, Guy Léchuse. « *Tous les jeudis, chaque semaine, nous accueillons des dirigeants qui pensent avoir des difficultés. Nous sommes ouverts à toutes tailles d'entreprises, mais en majorité c'est un tissu de Pme. On les envoie vers le médiateur du crédit, on leur fait rencontrer le président du tribunal de commerce avec leur bilan, parfois pour des sujets plus juridiques, ou sociaux, parfois aussi pour des séparations de couples de commerçants* ».

La structure très légère fonctionne en lien étroit avec le greffe du tribunal qui peut leur adresser des dossiers à travers le traitement des bilans qui sont légalement déposés, lorsque il y décèle des difficultés. Le CIP est aussi en contact avec le fisc et l'URSSAF afin de trouver d'éventuels aménagements. « *Parfois il suffit de restructurer leur dette, quand la situation est bonne, pour pouvoir continuer l'activité* ». Avant la crise sanitaire, le CIP Côte d'Opale traitait 40 à 50 dossiers par an, un chiffre tombé à 10 l'an dernier. « *Ca va reprendre avec la problématique des PGE, dont les délais de remboursement sont relativement courts. Ils auraient dû être étalés sur sept ans. On a déjà quelques dossiers* », décrit Jean-Pierre Leclaire ■

Contacts Dunkerque : cipdunkerque@orange.fr,
Saint-Quentin : ldr@gtc02.fr, Beauvais : cip-oise@cci-oise.fr

A noter par ailleurs : Cellule urgence énergie
Entreprise industrielle, commerciale ou de service : 03 20 63 79 00
Entreprise artisanale : 09 72 72 72 07





Prêt Entreprises Innovantes
Remboursez plus tard
pour laisser à votre projet
le temps de s'épanouir.



Construisons dans un monde qui bouge.

→ « Enormément d'entre elles vont rogner le peu de marges qu'il leur restait : il leur a fallu investir dans le numérique pendant le Covid, assumer les hausses de matières premières, recruter, maintenant c'est l'énergie, tout cela m'inquiète », renchérit Laurent Depoorter, président de la CPME Nord. Avec une crainte plus particulière pour les entreprises malchanceuses qui ont du renouveler leur contrat d'énergie au pire moment. Sans compter les risques de secousses en cascade : on admet généralement qu'une entreprise au tapis met en difficulté quatre autres sociétés en moyenne.

« Ce qui m'inquiète plus est la situation de moyen long terme, car les entreprises ont déjà décalé leurs investissements avec la Covid et elles continuent à le faire. Ce n'est pas bon pour leur compétitivité, alors qu'il y a des carences tant en développement digital qu'en transformation industrielle », analyse de son côté Hubert Tondeur, ancien président du Conseil régional de l'ordre des experts-comptables.

7,8% DE DÉFAILLANCES EN MOINS PAR RAPPORT À 2019

À la seule lecture des statistiques de défaillance d'entreprises toutefois, on pourrait croire la France touchée par la grâce. Depuis 2020, leur niveau s'est littéralement effondré, sous l'effet conjugué du quoi qu'il en coûte, des mesures de sauvegarde et de la mise sous le boisseau des assignations des URSSAF. Or en 2019, ces assignations représentaient à elles seules 35% des

ouvertures de procédures collectives du tribunal de commerce de Lille Métropole (TCLM), rappelait son président Eric Feldmann lors de son discours d'audience solennelle de rentrée.

Le niveau de 2019, année de référence, n'est pas encore retrouvé (-7,8%).

En revanche, le volume d'emplois concernés est lui en très forte hausse (+ 250%).

“ÉNORMÉMENT D'ENTREPRISES VONT ROGNER LE PEU DE MARGE QU'IL LEUR RESTAIT”

Laurent Depoorter



Sans jouer les oiseaux de mauvais augure, le simple retour à la moyenne de longue période va faire remonter sensiblement le curseur des défaillances. D'autant qu'au-

delà des facteurs exogènes, les entreprises vivent, se développent mais meurent aussi de manière naturelle. Eric Feldmann pointe trois causes majeures de défaillances : la première est le non-respect des délais de paiement, qui conditionnent un quart des faillites, avec pour premières victimes les TPE. La deuxième est le manque de compétences basiques de comptabilité et de gestion des dirigeants. « Ne sachant pas lire un bilan et n'écoutant pas forcément ce que lui explique son expert-comptable, le dirigeant se comportera un peu comme un conducteur automobile

QUESTIONS À...

RAYMOND DUYCK, PRÉSIDENT DU TRIBUNAL DE COMMERCE DE VALENCIENNES

L'ancien patron de la brasserie familiale (Jenlain) n'a pas vu le tsunami redouté. Mais il observe une «tension» depuis la fin 2022.



Avec les crises successives ces dernières années, les entreprises sont-elles plus ouvertes aux démarches de prévention ?

La prévention rentre petit à petit dans les esprits, mais pas encore suffisamment. Le mot « tribunal » fait peur, les chefs d'entreprise imaginent encore souvent le tribunal comme les pompes funèbres des entreprises. Or ce n'est pas ça, il s'agit de se mettre sous la protection du tribunal.

“LE CHEF D'ENTREPRISE QUI ANTICIPE EST DANS LA BONNE DÉMARCHÉ”

Concrètement ?

Il y a deux façons pour nous : la première, c'est la façon spontanée, lorsque les chefs d'entreprises viennent d'eux-mêmes, car ils connaissent cette possibilité par leur expert-comptable ou par d'autres. C'est environ un quart des cas.

L'autre manière, c'est le tribunal lui-même qui va convoquer le chef d'entreprise avant qu'il soit trop tard lorsque des clignotants s'allument, à travers les injonctions de payer, le non respect des formalités ou d'autres données sur les entreprises.

Est-ce efficace ?

Le chef d'entreprise qui anticipe est dans la bonne démarche. Pour faire le point, voir les possibilités existantes avant une cessation de paiement, comme le mandat *ad hoc* et la conciliation. La requête est plus efficace quand elle vient d'un chef d'entreprise accompagné d'un administrateur, qui va s'occuper de renégocier les échéanciers avec les banques ou les fournisseurs par exemple.

Après les précédentes crises, les entreprises font face aujourd'hui à la hausse des matières premières et de l'énergie. Faut-il s'attendre à une forte hausse des défaillances en 2023 ?

2022 a été mouvementée mais on n'a pas encore atteint les chiffres de 2018-2019. On observe quand même une tension depuis le dernier trimestre 2022 avec le remboursement des PGE, la crise ukrainienne et les hausses de matières premières. Mais il est très difficile de prédire. Avec la crise Covid, on prévoyait un déferlement, qui n'a pas eu lieu. Les pouvoirs publics ont mis en place des mesures efficaces. Pour les PGE, on n'a quasiment pas eu de demande de moratoire sur 2022. Certes, ça tire dans les trésoreries, notamment dans l'industrie qui a subi des hausses très importantes du jour au lendemain et qui n'a pas pu les répercuter aussi vite dans ses prix. On nous annonce aussi une reprise des assignations des URSSAF. Mais pour autant, je ne suis pas sûr qu'une nouvelle grande vague de défaillances arrive ■ Recueilli par O.D.



Les entreprises énergivores (ici Vossloh Cogifer à Outreau) sont très pénalisées par l'envolée des prix. Malgré les aides de l'État, nombre d'entreprises qui ont du renouveler leur contrat en fin d'année vont encaisser une lourde aggravation de leurs charges.

sans permis (...) dont les compteurs de niveau d'huile, d'essence, de batterie, de vitesse, etc, sont tous cassés », décrit non sans humour le président consulaire. Troisième grosse source de déconvenue, le déni sur l'adéquation du business model, notamment face à de nouveaux entrants sur le marché.

GRATUIT, CONFIDENTIEL ET EFFICACE

Bonne nouvelle, le dirigeant bénéficie dans notre région d'un large tissu de structures d'accompagnement très renforcé depuis ces dernières années pour identifier les dangers en amont et bien sûr tenter de les régler. « Il faut aller voir le tribunal, les réseaux qui existent, pour ne pas rester seul », martèle Yann Orpin. Les experts-comptables et les différents conseils

des entreprises sont les premiers à pouvoir alerter le dirigeant, et l'orienter utilement. « Aujourd'hui, en tant que professionnels, on a tous le réflexe de lui dire : allez voir le tribunal de commerce pour aller en prévention des difficultés », décrit Hubert Tondeur. « On a un réseau extrêmement fort d'organisations économiques patronales de toutes sortes. Il y a de quoi les accompagner », complète Laurent Depoorter pour qui « ceux qui veulent gérer tout seul les difficultés font la pire des erreurs ».

La CPME est elle-même mobilisée au sein du GPA (Groupement de Prévention Agréé : administration@gpa-hautsdefrance.fr), associant d'anciens juges consulaires. Un dispositif gratuit, totalement confidentiel, et efficace. Citons aussi les CIP (Centres



MANDAT AD HOC ET CONCILIATION : UN GAIN DE TEMPS PRÉCIEUX

Le mandat *ad hoc* et la conciliation sont deux procédures préventives ouvertes aux entreprises en proie aux difficultés compromettant la continuité de leur activité. Ces procédures permettent aux dirigeants de négocier à l'amiable (de façon totalement confidentielle) et d'échelonner leurs dettes sur 36 ou 48 mois maximum. Avec l'appui d'un conciliateur ou d'un mandataire *ad hoc* désigné par le président du tribunal de commerce.

Le tribunal aide ainsi les chefs d'entreprise à traiter leurs difficultés à l'instant T, tout en regardant vers l'avenir, indique Eric Feldmann, président du Tribunal de Commerce Lille Métropole. « Lors des procédures amiables, on analyse avec eux la situation de leur entreprise, de leur activité et on détermine ensemble s'il est judicieux ou non de faire évoluer le business model. C'est un vrai gain de temps ! »

Le mandat *ad hoc* peut être sollicité dès que la société éprouve des difficultés et peut donc précéder la conciliation. Le mandataire *ad hoc* est nommé pour trois mois. Sa mission est renouvelable

plusieurs fois et aboutit à la signature d'accords contractuels négociés avec les créanciers.

La conciliation quant à elle peut être demandée en cas de difficulté juridique, économique ou financière avérée ou prévisible. La mission du conciliateur est de quatre mois maximum, renouvelable un mois. Cette procédure s'adresse généralement aux entreprises ayant déjà entamé leurs négociations.

« Jusqu'en 2018, ces procédures étaient généralement l'affaire des ETI et des grands groupes. Les dirigeants de Tpe-Pme ignoraient l'existence de ces outils, raconte Eric Feldmann. Mais depuis, nous avons largement communiqué, armés de notre bâton de pèlerin. »

L'an dernier, le Tribunal de Commerce Lille Métropole a enregistré 64 mandats *ad hoc* et 37 conciliations. « Ils permettent de trouver une issue favorable dans 75% des cas ». Soit 18 500 emplois métropolitains sauvés rien qu'en 2022 ■ J.K.

→ d'Information sur la Prévention, lire P.16) ou encore le Fonds de premier secours, déployé par le Conseil régional il y a bientôt six ans. Il aura mobilisé 20,7 M€ sur la période pour sauvegarder 3 029 emplois, avec un taux de sinistralité sur 66 mois de 19,1%. Soit un coût de 6 800 par emploi, à comparer aux 20 K€ par an que coûte un chômeur longue durée, sans compter la préservation des taxes et charges sociales, calcule Eric Feldmann. Dédié aux TPE jusqu'à 25 salariés, le dispositif pourrait prochainement être étendu aux entreprises jusqu'à 50 emplois. Heureusement, le réflexe de la prévention semble désormais de plus en plus acquis. Sur le ressort de Lille Métropole, on ne comptait pratiquement aucune TPE de moins de 10 salariés en prévention en 2018 et 2019. En 2022, 80% d'entre-elles y recourent. Or l'efficacité de ces procédures, mandat *ad hoc* ou conciliation, n'est plus à démontrer. Sur une période de 20 ans, la moyenne de l'issue favorable post-prévention atteint 78% sur le ressort du tribunal de Lille Métropole. Contre 40% pour les procédures collectives... Autrement dit, l'anticipation est vraiment essentielle pour sauvegarder son entreprise. « *Il faut venir en amont pour essayer de mettre en place des outils en bas comme en haut de bilan, des pauses de crédit, restructurer la dette et les taux. On ne peut pas faire ce type d'opérations dans l'urgence absolue* », relève Laurent Martin, tout nouveau président du Comité régional des banques ■

"LES PROCÉDURES COLLECTIVES ONT ÉTÉ COMPLÈTEMENT OCCULTÉES ET RETARDÉES PAR LE PLACEMENT PAR L'ÉTAT DES ENTREPRISES EN DIFFICULTÉ EN APESANTEUR"



Eric Feldmann

UNE MAIN TENDUE AUX PATRONS EN DÉTRESSE

En France, un dirigeant d'entreprise se suicide tous les deux jours. C'est un tous les jours chez les exploitants agricoles. C'est pour éviter ces situations dramatiques qu'a été créé en 2013 le dispositif national Apesa (Aide Psychologique pour les Entrepreneurs en Souffrance Aiguë). En région, la première antenne a ouvert en 2018 au Tribunal de Commerce de Boulogne-sur-Mer, suivie l'année suivante par celle du Tribunal de Commerce Lille Métropole. Composée d'anciens juges, Apesa vient en aide aux dirigeants d'entreprise en détresse. « *On les fait parler pour essayer de leur faire admettre qu'ils ont besoin d'une prise en charge psychologique urgente* », détaille Eric Feldmann, président du Tribunal de Commerce Lille Métropole qui a enregistré 61 alertes en 2022. « *Avec la fin du quoi qu'il en coûte, la fin du PGE et le contexte actuel, on s'attend à un nombre d'alertes important cette année* ». S'ils sont d'accord, les dirigeants sont mis en relation, par téléphone, avec un psychologue dans l'heure qui suit le signalement. En seulement 4 ou 5 appels, Apesa permettrait d'éviter le suicide dans 90% des cas ■ **J.K.**

Apesa 62 : 03 21 87 47 67 / Apesa 59 : 03 20 36 65 45

REBOOST : UN FONDS D'INVESTISSEMENT... DE PRÉVENTION

Le capital-investissement n'aime guère en général l'univers du retournement, trop risqué. La Région s'est dotée en septembre 2020 d'un fonds de redéploiement, Reboost, pour des entreprises en difficulté passagères mais qu'il est possible de remettre en orbite haute. C'est Siparex qui a été chargée de piloter ce fonds doté de 25 M€, souscrit par un large aréopage d'institutions publiques et privées : Région, BPI, Crédit Mutuel, Crédit Agricole, Caisse d'Épargne, IRD, des assureurs, l'UIIM, ... et même la CFDT ! Il est dévolu à une cible d'entreprises de plus de 5 M€ de chiffre d'affaires ou de plus de 50 personnes basées dans les Hauts-de-France.

Siparex jouit déjà de l'expérience de deux fonds similaires à Nantes et Lyon. Les mots clés de ces dossiers sont rebond, redéploiement et complexité. Tableaux de bord, analyse des marges et du BFR, proposition de nouveaux outils, à l'exemple du DAF à temps partagé, ouverture parfois de mandat *ad hoc* avec renégociation de dette... :

Reboost va proposer un grand éventail de moyens. « *Mais nous ne sommes pas un fonds de restructuration. Nous définissons un plan stratégique avec le dirigeant pour activer le levier de la création de valeur* », précise Xavier Chapelon, directeur général de FRI Gestion, qui pilote les trois fonds régionaux pour Siparex. « *Quand vous avez des fonds propres négatifs, ce n'est pas la peine. On redonne confiance aux banquiers, mais aussi aux clients, aux fournisseurs. On leur apporte aussi une expérience, une anticipation sur le besoin en fonds de roulement, à travers le comité stratégique* », poursuit-il. Reboost a déjà investi 5,4 M€ dans quatre dossiers, avec des participations minoritaires d'objectif situées entre 200 K€ et 2 M€ : Bridault (Sowell, à Avelin), Rabot, Carrières de la Vallée Heureuse (lire aussi p.6), et une autre entreprise qui souhaite rester anonyme. Deux autres participations doivent être bouclées ces jours-ci pour 1,6 M€ complémentaire ■

François Prillieux



Le groupe Sowell (couverture, bardage, travaux en accès difficile...), à Avelin, a été la première participation de Reboost.

éco 121

1 AN
64,90€

La référence de l'info éco dans les Hauts-de-France

- L'actu éco des Hauts-de-France à 360°
- Une information sûre, sérieuse et indépendante
- Une connaissance en profondeur de l'économie régionale
- La parole donnée aux acteurs de la vie économique

Retrouvez-nous chaque mois, mais aussi en fil continu sur notre site web www.eco121.fr

ABONNEZ-VOUS EN LIGNE SUR WWW.ECO121.FR !

INTÉR 03 55 33 21 05

Bulletin d'abonnement

OUI, je m'abonne au magazine Éco121 pour une durée de :

- 1 an (10 n°) au prix de **64,90€**
- 2 ans (20 n°) au prix de **94,90€**

+ Abonnement multiple : nous consulter (Tél. 03 55 33 21 05)

Règlement

- Par chèque : à l'ordre d'Ecopresse
- Par virement : Banque Caisse d'Épargne LILLE - IBAN : FR76 1627 5006 0008 0003 5417 520

NOM _____ PRÉNOM _____

SOCIÉTÉ / ORGANISATION _____

ADRESSE _____

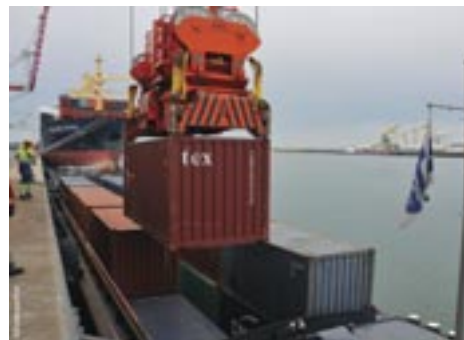
CODE POSTAL _____

VILLE _____ TÉL. _____

E-MAIL _____



éco 121
ECOPRESSE - PARC RIVÉO
300 RUE DE LILLE
59520 MARQUETTE-LEZ-LILLE



DUNKERQUE. Le troisième port de France a conclu 2022 avec un trafic global en hausse d'1,5%. Une croissance frêle mais qui devrait se poursuivre cette année.

DUNKERQUE—PORT TRACTÉ PAR LE GNL ET LE CONTENEUR EN 2022

Dynamisme toujours solide pour le port de Dunkerque. L'an dernier, celui-ci a vu son trafic global frôler les 50 millions de tonnes (MT), en hausse d'1,5% par rapport à l'année précédente. Tirée en grande partie par la surperformance des conteneurs, du conventionnel et du gaz naturel liquéfié (lire encadré). L'activité conteneurs a ainsi poursuivi sa progression pour la 10^e année consécutive. Clôturant 2022 avec 745 000 EVP (+14%) dont 456 000 pleins (+11%). « *Un record* », a tenu à préciser Daniel Deschodt, directeur commercial de Dunkerque-Port, lors de la présentation du bilan. Le troisième port de l'Hexagone avait connu au premier semestre une activité conteneurisée relativement forte (+25%). Qui s'était calmée au semestre suivant, tout en demeurant en progression (+5%). « *Ce qui n'a pas été le cas des autres ports du range nord-européen* », précise Daniel Deschodt.

CHÛTE LIBRE DES VRACS SOLIDES

Côté vracs solides, l'ensemble est en net recul de 18% à 16,2 MT. Seul le conventionnel, composé des produits sidé-



Coup de booster sur le GNL

« *Le terminal méthanier de Dunkerque est au maximum de sa capacité* », souligne le directeur commercial de Dunkerque-Port. L'an dernier, dans un contexte de guerre en Ukraine, de sanctions contre le gaz russe, et d'une demande nationale forte, le volume de GNL traité au terminal méthanier a atteint les 9,7 MT... quand il n'en traitait que 4 MT en 2021 ! Soit une progression de 133% sur un an. La direction du port confirme : « *C'est un record absolu !* » Le port a accueilli 142 navires méthaniers, contre 62 en 2021. Compensant ainsi le repli de 8% des hydrocarbures.

rurgiques finis ou semi-finis, termine l'année dans le vert à hauteur de 1,3 MT (+38%). L'arrêt de l'activité de Seabulk au Quai à Pondéreux Ouest est en grande partie responsable des trafics négatifs de minerais de fer (-23%, 8,5 MT) et de charbon (-14%, 2,9 MT), indique le port. Quant aux céréales, elles enregistrent un repli de 4% à 2,2 MT. Mais elles réalisent un bon début de campagne 2022-2023, selon Daniel Deschodt.

Les marchandises diverses se sont également orientées à la baisse en 2022 (-5%). L'activité fret Transmanche et Irlande perd 18 % (468 000 unités). « *Les effets longs termes du Brexit restent perceptibles et sont aggravés par la situation économique au Royaume-Uni* », justifie Maurice Georges, président du directoire de Dunkerque-Port. Le trafic touristique a quant à lui bondi de 293% (312 000 unités) pour les véhicules de tourisme et de 86% pour les passagers (1 366 000 voyageurs). De beaux résultats certes, mais loin encore de l'avant-Covid.

INVESTISSEMENTS MAINTENUS

La direction de Dunkerque-Port en est persuadée, « *l'activité 2023 restera soutenue* ». D'où son approbation d'un programme d'investissement de 78 M€ pour cette année (contre 80 M€ en 2022). L'enveloppe permettra à l'infrastructure portuaire « *de rattraper les années de crise et de préparer les années à venir* », indique Daniel Deschodt. Le port pourra compter sur la présence de ses partenaires nationaux et européens qui contribueront aux divers projets à travers une enveloppe de subventions évaluée à près de 21 M€.

■ J.K.

LE FRG FÊTE (DISCRÈTEMENT) UN MILLIARD DE FINANCEMENT

Formis les initiés, qui connaît le Fonds Régional de Garantie (FRG) ? Il fêtera pourtant dans les tout prochains jours le milliard d'euros de financements accompagnés. Cette méconnaissance n'est pourtant guère étonnante car cette structure, quasiment unique en France, intervient en second rang, sur sollicitation des banques, et non pas directement auprès des entreprises. Son rôle ? Elle facilite depuis 1984 le financement bancaire d'entreprises de toutes tailles, pour tous types d'opérations et à tous les stades de leur vie : création, développement, consolidation, transmission à l'exception des opérations de nature patrimoniale. La garantie, qui s'étend sur une durée de sept ans au plus, peut porter jusqu'à 50% d'une enveloppe maximale d'un million d'euros pour les Pme, et 1,5 M€ pour les ETI. Ce dernier montant doit du reste être prochainement porté à 2 M€.

Si le démarrage, sous l'impulsion du conseil régional (Nord-Pas-de-Calais à l'époque) fut lent, l'activité s'est fortement accélérée ces dix dernières années : sur un milliard d'euros de financements accompagnés (soit 3054

L'outil de garantie créé en 1984 sous l'impulsion du conseil régional est très méconnu. Pourtant, son intervention avec une mobilisation assez modeste d'argent public produit un effet levier spectaculaire. Il fête aujourd'hui son premier milliard de financement accompagné.

projets et plus de 120 000 emplois concernés), la moitié l'aura été sur les trente premières années, l'autre moitié depuis dix ans. Outre un fonds général, qui est un peu le navire amiral du FRG (80% des encours), un autre fonds dédié à la création d'entreprise lui a été adjoint en 2001. Celui-ci intervient en co-garantie avec les fonds territoriaux de France Active.

Le FRG compte aujourd'hui un portefeuille de 815 lignes (pour 790 entreprises), soit un encours de 84 M€, à comparer à 43 M€ en 2016, avec un objectif de monter à 120 M€ en 2024.

L'outil, contrôlé par l'Autorité de Contrôle Prudentiel et de Résolution (ACPR) au même titre que les banques de réseau, apporte aux acteurs une

forte sécurisation qui entraîne un effet levier considérable. « *Quand la Région nous apporte un euro, nous nous portons garants pour 5 €. Et les banques vont au final prêter en moyenne 14 €* », decode Pascal Margerin (photo), directeur général du FRG.

Or le FRG n'a pas coûté trop cher au contribuable régional en fonds publics : Sur les 32,2 M€ versés par la collectivité depuis l'origine, il n'en a consommé que plus de 4 M€.

Ce montant va-t-il s'envoler avec la crise, avec une montée du risque ? « *On craint une casse, mais pas une grosse. Je ne pense pas que l'on soit dans un phénomène durable* », tempère Pascal Margerin. En moyenne longue, 18% des dossiers tournent mal, représentant 8 à 9% des encours. Car le FRG intervient sur beaucoup de dossiers à risque, avec par exemple 12% de ses garanties opérées en consolidation. « *Nous sommes très souvent dans les tours de table de dossiers difficiles, les sauvetages de filière, les transformations, les mutations. On est là où il faut être, notamment en termes d'enjeux d'emplois* ».

La structure peut en outre se féliciter d'un exercice 2022 exceptionnel, pas encore arrêté, avec un résultat positif. Elle table sur une croissance de 20% de ses encours et des garanties mises en place en 2023. Elle réfléchit aussi avec ses partenaires au lancement d'un fonds dédié à Rev3, qui pourrait être adossé à des financements Feder. « *Le public doit se positionner sur des projets longs avec une prise de risque plus élevée* » estime le directeur du FRG ■ **O.D.**

Répartition des opérations

création 16%
consolidation 12%
transmission 38%
développement 34%

Anne Loisil, responsable du front office et Pascal Margerin, directeur du FRG, hébergé dans le bâtiment CCI international, en arrière plan.

Un actionnariat de place

Conseil régional 19,9%

Finorpa (holding) 32,2%

Société Générale Crédit du Nord 11,2%

IRD 5,6%

Banque Populaire du Nord 4,3%

Crédit Agricole Brie Picardie 4,3%

Crédit Agricole Nord de France 3,7%

Caisse d'Épargne Hauts de France 3,7%

Autres : Nord Actif, Pas de Calais Actif, Picardie Active





LE TERRITOIRE RÉGIONAL S'OFFRE UN CONTRAT DE PLAN À PRÈS DE 3 MDS €

Voilà un contrat de plan qui aura eu du mal à voir le jour. Signé entre l'Etat et la Région certes, mais aussi, c'est une première, avec cinq départements et deux métropoles, Amiens et la MEL. Un contrat de plan qui porte pour la première fois sur le périmètre de la grande région Hauts-de-France, et qui aura été sérieusement retardé par les secousses de la crise sanitaire. Il fixe les grandes priorités contractualisées entre ces différents territoires jusqu'en 2027, autour d'un volume financier considérable de 2,7 milliards d'euros. Encore le CPER ne contient-il pas encore, à ce stade, son volet transport-mobilité, qui renforcera les engagements financiers. Avec une attente très (trop?) forte des départements sur les projets routiers, entre RN2 (avec le contournement de Maubeuge), RN 42, plan de transports de la MEL et autres. « La route est le support du développement », martèle Jean-Claude Leroy, président du conseil départemental du Pas-de-Calais, suivi de son homologue du Nord. « J'ai besoin de l'Etat et du conseil régional. On ne peut pas, dans une région comme la nôtre, ne pas avoir de CPER », s'est exclamé

RÉGION. Le tout premier contrat de plan Etat-Région (CPER) à l'échelle de la grande région mobilisera 2,7 mds € jusqu'en 2027. Il doit être complété de son volet transport en février.

Christian Poirer.

En l'état, le contrat de plan recueille 994 M€ de l'Etat (bientôt complétés d'un fonds vert de 100 M€), à peine dépassé par le conseil régional (995 M€), tandis que les autres partenaires contribuent à hauteur de 768 M€ (soit 28%). On notera les contributions très significatives de la MEL et du département du Nord (195 M€ chacun), mais aussi du Pas-de-Calais (146 M€). Les autres collectivités apportent un écot plus modeste : près de 100 M€ pour la Somme, 53 M€ pour l'Oise, 28 M€ pour l'Aisne et 56 M€ pour Amiens Métropole.

Le CPER affiche quatre grandes priorités dont l'accompagnement de la transition, qui correspond peu ou prou à la politique rev3 (19% de l'enveloppe totale). Vient ensuite la réponse aux fra-

gilités sociales et le soutien aux territoires, le soutien et l'accélération des potentialités de développement, enfin la gouvernance de l'action publique. « On n'a pas voulu s'éparpiller », relève Xavier Bertrand.

L'outil permet de concentrer les efforts sur des orientations stratégiques communes et d'intégrer d'autres actions contractuelles telles que le Pacte pour la réussite de la Sambre-Avesnois-Thiérache ou encore l'Engagement pour le renouveau du bassin minier (ERBM).

Xavier Bertrand a fait plancher un économiste régional sur l'impact de ce contrat de plan. Selon ce dernier, le CPER devrait permettre de conforter ou de générer quelque 46 000 emplois. Et le volet mobilité ? « Le conseil d'orientation rendra sa copie en février », anticipe le préfet Georges-François Leclerc, pour qui ce délai ne procède d'aucun blocage mais de simples retards techniques de mise en place. Xavier Bertrand, qui estime « qu'il est assez facile de travailler avec l'Etat en région », juge que « le CPER est le fruit d'un long travail, mais qu'il y a encore un énorme travail à engager pour qu'on puisse se dire : « c'est du concret ». Le dernier contrat de plan avait été exécuté à 57% pour la région picarde, à 76% en Nord-Pas-de-Calais. « Un contrat de plan signé, c'est une chose, un contrat de plan exécuté, c'en est une autre », prévient le président de Région ■ O.D.

Chaque année, l'ADEME soutient plusieurs centaines de projets en Hauts-de-France en faveur de la Transition écologique. Les aides engagées dans la région représentent en moyenne un montant annuel de l'ordre de 100 M€. L'équipe régionale accompagne tous les acteurs (collectivités, entreprises, particuliers) en leur proposant une ingénierie de financement de projets.



EN BREF

Plus de calcin pour Saint-Gobain

Pour réduire sa consommation d'énergie fossile (-9,2% attendus) et son impact CO2 (-17% espérés), Saint-Gobain Aniche entend doper son utilisation de calcin (débris de verre), de 11 à 37%, dans sa production de verre plat : la fusion du calcin nécessite en effet moins d'énergie et évite le recours aux matières premières ainsi que leur transport. Ce qui suppose aussi d'accroître les exigences de tri et de contrôle pour éviter les impuretés très préjudiciables au four verrier. Saint-Gobain veut faire de son usine la moins carbonée au monde du secteur du verre plat. Le projet est soutenu par l'ADEME à hauteur de 1,54 M€.

Bonduelle réduit les émissions de son usine d'Estrées

L'usine d'Estrées-Mons (80) est l'une des conserveries majeures du groupe légumier. Le site picard, qui couvre 20 hectares de bâtiments, est fortement consommateur de vapeur (100 Gwh/an) pour ses besoins industriels : pelage, stérilisation, chauffage... L'usine, chauffée majoritairement par des aérothermes au gaz, s'approvisionne désormais en vapeur verte auprès de CBEM, qui exploite une cogénération biomasse sur un site voisin. De quoi couvrir 75% de ses besoins, le reste étant produit sur place. Appuyé par une aide de l'ADEME de 234 411 €, Bonduelle pourra ainsi économiser 22% de consommation, soit un gain de plus de 6 000 Mwh de gaz, et réduire de 1 129 tonnes les émissions de CO2 de son usine.

Décarbonation de filière

De nouveaux Plans de Transition Sectoriels (PTS) doivent voir le jour rapidement. Il s'agit d'établir avec les filières industrielles des scénarios de décarbonation, pour atteindre les objectifs énergie climat nationaux : à savoir un recul de 81% des émissions à horizon 2050 par rapport à 2015. Les filières acier, papier-carton, ciment, verre et sucre ont déjà lancé leurs démarches, les secteurs de l'aluminium, du chlore, de l'éthylène et de l'ammoniac vont suivre. Au total, ces filières représentent les deux tiers des émissions industrielles françaises.

Pour en savoir plus : <https://finance-climat.fr/publication/?outil=plans-de-transition-sectoriels>



ENTREPRISES: MISEZ SUR LA SOBRIÉTÉ!

Avant d'aller chercher des sources d'énergie supplémentaires hors de prix, pourquoi ne pas l'économiser d'abord ? Le potentiel de gain de la sobriété est très significatif et, surtout, à portée de main. « Le premier acte d'engagement, c'est de se questionner sur son mode de fonctionnement, son comportement. Ensuite vient l'efficacité énergétique et le process lui-même, avant le recours aux énergies renouvelables », décrypte Herminie de Fréminville, coordinatrice du pôle Transition énergétique de l'ADEME.

Des pratiques qui semblaient évidentes depuis toujours peuvent être revues : certaines entreprises de l'agro-industrie se sont rendu compte que l'usage de la vapeur n'était pas indispensable mais que de l'eau chaude pouvait rendre le même usage avec les mêmes garanties sanitaires et à un coût moindre. Autre exemple : les entreprises qui recourent à l'air comprimé dans leur process ne recherchent pas toujours les fuites, qui représentent une grosse perte de performance. « Les températures de consigne, l'optimisation des débits, la réduction de la pression

de vapeur au juste niveau, la vérification des calorifuges, travailler la compacité d'une usine, sont autant de moyens qui permettent de rechercher la sobriété », détaille Herminie de Fréminville. Pour elle, que les entreprises disposent de leur propre référent énergie ou qu'elles fassent appel à des consultants, il est important qu'elles puissent adopter leur plan de sobriété énergétique qui lui-même s'inscrit dans la feuille de route de la décarbonation. Avec un intérêt tout particulier pour les grandes entreprises qui peuvent démultiplier ces bonnes pratiques à grande échelle. Le principe vaut tout autant pour les PME. « Qu'on ait 5 ou 300 salariés, c'est la même réflexion. Comment consommer moins, s'interroger sur ses achats, sa production, ses ventes, et même ses modes de circulation : j'appelle ça de la gestion de bon père de famille », sourit la coordinatrice de l'ADEME (cf. en bref).

L'ADEME peut accompagner le monde économique avec des moyens qui viennent d'être amplifiés, le fonds Chaleur ayant été porté à 520 M€ pour 2023, et même près du double envisagé d'ici à 2027 ■



© Artbuild Architectes

AMIENS AUSSI AURA SA CITÉ ADMINISTRATIVE

L'Etat s'offre des locaux neufs et exemplaires en construction durable, non seulement à Lille mais aussi à Amiens. Bouygues Bâtiment Grand Ouest a décroché ce marché de 20 000 m² bâtis à travers trois bâtiments qui visent la labellisation Passivhaus, qui accueilleront 18 services administratifs. Pas moins de 1 100 agents travailleront sur place. Le nouvel ensemble, qui représente un marché de 46,5 M€, sera livré à l'automne 2023. Il s'inscrit dans la ZAC Gare La Vallée.

TRAMWAY : LA MEL APPROUVE LE TRACÉ DES FUTURES LIGNES

En juin 2019, la MEL votait son nouveau Schéma Directeur des Infrastructures de Transports (SDIT) doté d'un budget de 2 Mds€. Lequel prévoit la création d'ici à 2035 de 50 km de lignes de tram et 25 km de lignes de bus à haut niveau de service. Le dernier conseil métropolitain a permis à la MEL d'approuver, entre autres, l'ensemble des tracés et orientations des futurs tram « Roubaix - Tourcoing » ainsi que « Lille et sa couronne ». Sur le premier axe, le tracé par le boulevard Pierre Mendès-France a été privilégié. Des études de faisabilité devront prochainement déterminer le terminus de cette ligne. Sur l'axe Lille et sa couronne, imaginé entre Wambrechies et Wattignies, le tracé en terminus à Wattignies a été retenu. Au grand regret du maire de Seclin François-Xavier Cadart qui militait depuis plusieurs mois pour attirer le tramway jusqu'à sa commune.



Terrabùndo fait le pari de l'économie circulaire

Baptisé « La Passerelle » à sa genèse, il se nomme désormais « Terrabùndo » qui signifie « terre d'abondance » ou encore « fertile ». Le bâtiment écoconçu de 1 356 m², actuellement en construction à Ennevelin, ouvrira ses portes sur ses bureaux, espaces de travail, de coworking et de production au printemps. Il proposera dès lors 52 postes de travail aux futurs entrepreneurs, Tpe-Pme et salariés qu'il accueillera. Un appel à candidature court jusque fin mars pour recruter ces derniers. « *Le lieu se veut propice aux synergies vertueuses, pour développer une activité, pour créer et innover, pour mutualiser des ressources* », indique la Communauté de communes Pévèle Carembault dans un communiqué. L'objectif étant « *d'accompagner les entrepreneurs et les Tpe-Pme vers des modèles plus vertueux, de les aider à faire évoluer leurs offres, leurs services et leurs process de production* ». Chantier Rev3 à 3,7 M€ HT, Terrabùndo est cofinancé par la Région et le FEDER.

UNE PATINOIRE À 21 M€ POUR LE DOUAISIS

Les habitants du Douaisis auront leur patinoire en octobre 2024. Un équipement majeur de 21 M€ qui s'étendra sur 17 000 m² au sein de l'écoquartier de Douai, en face du centre aquatique Sourcéane. Le site accueillera deux aires de glace, la première à vocation sportive, assortie d'une tribune de 700 places, l'autre à vocation ludique. Réalisée sous maîtrise d'ouvrage de Douaisis Agglo, la patinoire se veut le plus éco-responsable possible : elle réinjectera ses calories excédentaires vers son voisin Sourcéane pour réchauffer les bassins, et elle déploiera 800 m² de membranes photovoltaïques.



© Chabanne Architecte - Douaisis Agglo



WORKWEAR : REPRIS PAR ROBUR, MOLINEL DEVIENT LYONNAIS

Depuis sa création à Lille en 1845, elle habille les salariés du BTP, de l'artisanat, de l'industrie ou encore des métiers de bouche. L'entreprise Molinel passe dans le giron de la société familiale lyonnaise Robur, spécialisée dans les vêtements thermorégulateurs. Elle était depuis 2013 propriété du belge Alsico Group. La présidente de Robur Ingrid Goutagny a été accompagnée par InnovaFonds pour cette acquisition. Ainsi que de Fady Perche, dirigeant de Molinel, qui devient Dg du nouveau groupe. Ce dernier consolide un chiffre d'affaires de 75 M€. Molinel pesait à elle seule 50 M€ de ventes avec ses 850 salariés répartis entre Lille et Roanne (Loire). Objectif de la nouvelle entité : « *devenir un acteur industriel français de référence de l'habillement professionnel en Europe* », indique sa présidente.



BMR TRANSPORTS PASSE DANS LE GIRON DE DELANCHY

L'entreprise familiale spécialiste du transport frigorifique de produits de la mer BMR Transports, basée au Portel, intègre le groupe Delanchy (3 200 salariés), qui reprend 100 % du capital. Créée par Bruno et Benoît Ringot il y a 35 ans, la société emploie aujourd'hui 49 salariés, pour une flotte de 45 tracteurs et 23 semi-remorques, et réalise un chiffre d'affaires de 6,2 M€. Cette opération permet à la fois à BMR de régler une question de transmission, Benoît Ringot prenant sa retraite, mais aussi de conforter son avenir dans une conjoncture difficile, explique Quentin Ringot, fils du fondateur, qui demeure dans l'entreprise ainsi que son frère et son oncle. BMR conserve son autonomie, mais pourra jouer des synergies avec Delanchy qui dispose d'un gros dépôt sur Boulogne et qui avait besoin de moyens supplémentaires, notamment humains.

Bio : Naturalia reprend BBG

Fin de turbulences pour Bio Bon Gourmand ? L'enseigne bio indépendante — qui compte encore deux magasins à Marquette-lez-Lille et à Lezennes — était depuis plusieurs mois en redressement judiciaire. Elle vient d'être reprise par Anthony Bouskila et Alexandre Weil sous franchise Naturalia, entreprise familiale bio rachetée par Monoprix (groupe Casino) il y a une quinzaine d'années. Ce changement de propriétaire et d'identité porte à quatre le nombre de magasins Naturalia dans la métropole lilloise. L'enseigne est en effet déjà présente à Lille et à Marcq-en-Baroeul. L'ensemble des 24 salariés de BBG (12 dans chacun des magasins) est repris. Les deux gérants disent maintenir les contrats avec les fournisseurs locaux de BBG.



VOIX DU NORD : LA RESTRUCTURATION SE PRÉCISE

Le plan social de la Voix du Nord devrait être bouclé pour le 14 avril. Le quotidien, confronté à une hausse brutale des coûts des matières premières dans un contexte économique difficile, avait confirmé en novembre devoir réduire la voilure.

Les premières procédures légales ont été entamées le 16 janvier autour d'une perspective de suppression de 105 postes, partiellement compensée par la création de 50 autres postes. La direction n'a pas souhaité commenter ce PSE, accueilli par une motion de défiance très majoritaire au sein de la rédaction. Cette dernière est très concernée par les restructurations, avec 48 postes supprimés (et 17 postes de rédacteurs créés), tandis que le nombre d'éditions serait ramené de 17 à 13.

Le plan serait majoritairement opéré sur la base du volontariat auprès des salariés nés jusqu'en 1965, mais plusieurs licenciements secs sont probables par exemple dans le service pré-média.





ROQUETTE À BORD DE LA START UP JAPONAISE DAIZ

Le numéro 1 mondial de la protéine de pois signe avec un spécialiste de la saveur et du profil nutritionnel des aliments d'origine végétale, Daiz. Le niveau de prise de participation n'est pas précisé. Cette start up japonaise de 50 salariés, qui compte aussi une filiale américaine à Boston, s'est notamment illustrée par sa méthode « Miracle Meat » ou viande miracle, qui surpasserait en goût, arômes et saveurs toutes les autres alternatives à la viande, et qui a déjà été adoptée par une cinquantaine d'entreprises. Roquette, qui a ouvert il y a un an la plus grosse usine de protéines de pois au monde, au Canada, entend déployer cette technologie dans l'univers des alternatives à la viande, mais aussi au poisson et aux produits laitiers. Roquette emploie 8 000 salariés pour un chiffre d'affaires de 3,9 Mds €.

GESTION DE PAIE : AMALIA DÉCROCHE 4 M€

Trois ans après sa création, la jeune pousse Amalia annonce avoir bouclé son tout premier tour de table à hauteur de 4 M€. Auprès d'InReach Venture, un fonds d'investissement britannique, et de plusieurs business angels. Incubée à Euratech, la start up créée par Idriss Boumaza et Maxime Grandjean a développé un logiciel SaaS permettant aux commerciaux de suivre en temps réel leurs commissions et à leur entreprise de gérer celles-ci. Amalia entend désormais accélérer son développement en Europe du Nord et au Royaume-Uni. Celle qui a déjà conquis une trentaine de clients prévoit de recruter une vingtaine de salariés en 2023 et vise les plus de 500 M€ de commissions certifiées à la même échéance.



LEMPEREUR S'OFFRE SA « MOTOVALLEY » PRÈS D'ARRAS

Plus de 2 hectares dédiés à la moto : Le groupe automobile Lempereur se dote d'un ambitieux complexe dédié au deux-roues à Sainte-Catherine-lez-Arras. Baptisé Motovalley, cette plateforme de 21 000 m² proposera dès ce printemps 13 marques parmi lesquelles BMW Motorrad, Honda, KTM, Royal Enfield ou encore Moto Guzzi, ainsi qu'une boutique d'accessoires et d'équipement du motard. Le site comptera aussi une moto école, un coiffeur barbier et deux pistes d'essais accessibles aux moto-écoles. Cet investissement intervient deux ans après que Lempereur se soit lancé dans le deux-roues en reprenant la concession BMW Motorrad Europe Touring d'Arras. Le groupe familial réalise un chiffre d'affaires de 280 M€ (donnée 2021) avec 560 collaborateurs, répartis sur 33 sites.

Les rencontres **ENTREPRISES & TERRITOIRES** Avec le soutien de Région Hauts-de-France

12 salons B2B en Hauts-de-France
3 éditions en Métropole Lilloise

70^e édition toutes villes confondues

Marcq en-Barœul Hippodrome Jeudi 08/06 2023 1^{re} édition

Lille Grand Palais Mardi 10/10 2023 1^{re} édition

ÉDITION SPÉCIALE LA RÉGION des ENTREPRENEURS

Lille Siège de Région Ven. 01/12 2023 8^e édition

www.entreprisesetterritoires.com

DELPHARM-AGUETTANT, DEUX CHEVALIERS BLANCS AU CHEVET DE CARELIDE

MOUVAUX. Sous réserve d'améliorations du plan, la reprise du fabricant de poches de perfusion devrait être tranchée mi-février.

C'est le 17 février que la décision du tribunal de commerce Lille Métropole est attendue. Les craintes pour l'avenir du site Carelide à Mouvaux pourraient être enfin levées avec la reprise de l'entreprise par le duo des acteurs français de la pharmacie Delpharm et Aguettant. Carelide, fabricant de poches de perfusion issu d'une cession par Macopharma (propriété directe de Gérard Mulliez), avait dû déposer le bilan dans un contexte de guerre des prix et d'un accès commercial de plus en plus fermé dans un univers hospitalier tout entier tendu vers la réduction des coûts. Delpharm-Aguettant s'est avérée la seule offre concrète malgré un nombre important de marques d'intérêt. « C'est une offre extrêmement sérieuse », selon le président du tribunal

de commerce Eric Feldmann, soulignant la surface financière et industrielle des deux entreprises. Delpharm, dont le siège est à Boulogne-Billancourt, affiche un parc de 17 usines en Europe pour 1 Md€ de ventes et 6 400 salariés. Il s'associe ici au lyonnais Aguettant (500 salariés, 160 M€ de CA), spécialisé dans les produits injectables.

Le plan proposé, qui devait faire l'objet de négociations complémentaires, prévoit la reprise de 300 salariés sur 430 (sans compter un gros volant d'intérimaires), assorti de 25 à 30 M€ d'investissement sur trois ans, dont 5 M€ de fonds de roulement.

Et l'ambition annoncée de monter la production de 30 millions de poches par an aujourd'hui à 70 millions, afin de gagner



Les salariés de Carelide ont largement mobilisé les élus politiques de toutes obédiences depuis décembre (ici avec le député LFI Damien Maudet), tout en se montrant extrêmement responsables pour faciliter la reprise.

en compétitivité.

Le montage table sur un appui des pouvoirs publics de quelque 15 M€ sous forme de prêts. « L'Etat, qui est prêt à soutenir financièrement une offre de reprise, va poursuivre ses échanges avec Delpharm, pour l'aider à concrétiser son offre », commentait en janvier le ministre de la santé François Braun.

Xavier Bertrand affirme de son côté que la Région sera prête à accompagner de futurs investissements, mais aussi les salariés non repris. Il souligne aussi que la réussite de ce projet passe par des évolutions dans les appels d'offres publics, permettant à une entreprise relevant de la souveraineté sanitaire du pays de faire valoir tous ses atouts ■

Olivier Ducuing

L'USINE TOYOTA SIGNE UN EXERCICE 2022 EN FANFARE

« On aurait pu produire 275 000 véhicules ». Malgré ce petit regret, Jim Crosbie (photo), président de Toyota Motor Manufacturing France, ne boude pas son plaisir. A l'heure du bilan annuel, l'usine valenciennoise a en effet réalisé un exercice très positif, dopé par le lancement réussi de la Yaris Cross. A telle enseigne que ce SUV citadin est même le véhicule plus vendu en France en 2022, tous modèles et marques confondus. L'usine nordiste en aura produit 161 500, complétées de plus de 90 000 Yaris de 4e génération. Soit la deuxième meilleure année du constructeur depuis son entrée en service en 2001. Toyota Onnaing est désormais l'usine dont les volumes produits sur une ligne sont les plus importants au monde chez Toyota. 86% des voitures sorties des chaînes nordistes sont des hybrides (mais déjà 95% pour la Cross), Toyota n'ayant pas fait le pari du tout électrique, préférant garder toutes les technologies, pour

répondre à tous les besoins.

Cet essor commercial s'accompagne d'une montée en régime des effectifs : le site a passé l'an dernier la barre des 5 000 salariés en CDI, CDD ou intérimaires. L'usine poursuit son plan de transformation de 500 contrats CDD en CDI et le cap des 4 000 CDI devrait ainsi être atteint d'ici fin 2024. On notera aussi que le constructeur soigne ses salariés, avec des négociations annuelles obligatoires (NAO) qui se sont soldées en 2021 par une progression moyenne de 4,16% puis en 2022 de 4,6%, et des primes d'intéressement de 3 200 euros par an en moyenne (hors abondement).

Pour 2023, l'usine compte bien cette fois battre son record de production, pour dépasser les 280 000 véhicules, avec une montée en puissance encore attendue de la Cross qui pourrait représenter plus de 70% de la production du site. Il reste que les chaînes logistiques

ONNAING. Le constructeur nippon aurait pu atteindre son record de production dans sa seule usine française, sans les problèmes d'approvisionnement des semi-conducteurs.

mondiales n'ont pas encore pleinement retrouvé leur fluidité en matière de semi-conducteurs (on en compte plus de 1 000 par véhicules) et pourraient encore peser et empêcher Toyota d'appuyer à fond sur le champignon industriel ■ **O.D.**

Le site nordiste assemble quotidiennement 1 200 véhicules Yaris Cross et Yaris de 4e génération, avec 5 043 collaborateurs.



LE GÉANT US CHEMOURS ACCÉLÈRE DANS LA COURSE À L'HYDROGÈNE

VILLERS-SAINT-PAUL. L'Américain va investir plus de 180 M€ pour démarrer, d'ici 2025, la fabrication de composants spéciaux pour l'industrie de l'hydrogène sur son site isarien.

Doit-on y voir le signe d'un renouveau industriel de la région ? Nul doute en tout cas que la technologie hydrogène suscite l'espoir dans les Hauts-de-France, tant la succession de plans d'investissement s'accélère. En septembre dernier, Plastic Omnium a ainsi dévoilé un programme de 160 M€ visant à développer sa production de réservoirs à hydrogène sur son site de Compiègne. Mi-janvier, c'était au tour de Chemours, un géant américain de la chimie, d'annoncer avoir retenu son usine de Villers-Saint-Paul, historiquement spécialisée dans les produits anti-incendie ou hydrofuges pour le bâtiment, pour y implanter une unité de production de membranes spéciales en polymères. Connues sous la marque Nafion, celles-ci entrent dans la fabri-

cation d'électrolyseurs ou de piles à combustibles. Elles permettent donc à la fois la production d'hydrogène, mais aussi sa transformation en électricité.

80 CRÉATIONS D'EMPLOIS

Coût total de l'investissement : 186 M€, soit 200 M\$, qui serviront à l'équipement du site et à la construction de deux bâtiments dédiés. Au total, le programme doit générer quelque 80 nouveaux emplois, portant ainsi les effectifs du site à 140 personnes environ. L'usine de Villers-Saint-Paul était en concurrence avec plusieurs autres établissements aux Etats-Unis et en Europe. L'Américain s'est finalement laissé convaincre par la volonté du gouvernement de bâtir – rapidement – « une économie forte autour de l'hydrogène », selon Mark Newman, le

PDG de Chemours, ainsi que par la rapidité du traitement du dossier d'instruction. Les premiers contacts entre la firme américaine et le gouvernement français avaient en effet été pris lors du sommet Choose France, il y a six mois seulement. « L'objectif est de construire très vite pour s'imposer sur le marché européen de l'hydrogène, en croissance de 30% à 40% par an », ajoute Mark Newman. Pour Xavier Bertrand, le président de Région, ce dossier est emblématique des résultats pouvant être obtenus grâce au « contrat d'implantation », créé par la région en 2017, destiné à faciliter l'ensemble des démarches d'implantation d'un industriel sur le territoire. A Villers-Saint-Paul, le démarrage de l'activité hydrogène est prévu pour 2025 ■ **G.R.**



LAIT : INGREDNA RENCHÉRIT DANS LA BIOMASSE

SAINT-POL-SUR-TERNOISE. Il y a 15 ans déjà, Ingredia faisait le pari de la biomasse avec une toute première chaufferie au bois. Aujourd'hui, la filiale de la coopérative laitière Prospérité Fermière, spécialiste du « cracking » du lait (460 salariés), prolonge l'expérience avec le lancement d'un nouvel équipement XXL.

La première pierre du projet a été posée à la mi-janvier. Dimensionnée aux besoins de la production croissante de l'usine, cette chaudière alimentée au bois assurera la fabrication de vapeur du site, essentielle au séchage de lait pour la production de poudres. Sa

mise en service est prévue en fin d'année. D'une puissance de 17 MW, la chaudière permettra à l'usine d'être alimentée à 85% en énergie renouvelable, contre 63% avec l'équipement actuel voué à être démonté.

Ce dernier avait représenté un investissement de 6,5 M€, entièrement financé par Ingredia. L'industriel adopte cette fois un autre modèle de financement : c'est Engie Solutions qui portera les 13 M€ de la nouvelle chaudière, soutenue à 43% par l'Adème ; Ingredia rachètera de son côté l'énergie produite, selon ses besoins, à travers un contrat de 15 années ■ **J.K.**





TIAMAT PRÊT À INVESTIR 100 M€ DANS UNE USINE DE BATTERIES

AMIENS. La start-up spécialisée dans les batteries sodium-ion veut rapidement boucler un financement majeur pour créer sa première usine, sans doute à Amiens.

100 M€. C'est le montant que Tiamat, la start-up amiénoise à l'origine d'un système de batteries innovantes, basées sur la technologie Sodium-ion, envisage d'investir à Amiens pour y créer sa première usine de production. En janvier, le président du groupe, Hervé Beuffe, a en effet annoncé, à l'occasion du CES de Las Vegas, vouloir boucler une levée de fonds de 50 M€ en *equity* pour financer ce projet. Le périmètre de l'opération sera plus large. En comptant la dette et les aides publiques, l'enveloppe globale de ce tour de table devrait atteindre le double. La start-up a fait appel à une banque d'affaires, dont le nom n'est pas communiqué, pour mener à bien le projet. Selon le dirigeant, pas moins de 300 contacts ont été pris. L'équipe de direction commence à rencontrer les potentiels investisseurs afin de boucler l'opération d'ici la fin de l'année. Hervé Beuffe mise notamment sur les financeurs historiques de l'entreprise, Cap 3RI, Finovam et Picardie Investissement, Nord France Amorce,

Celeste Management et la Sicae de la Somme, pour remettre au pot. « *Nous ciblons aussi des industriels en amont et en aval de la filière, des fournisseurs ou des partenaires commerciaux* », indique-t-il.

1 000 EMPLOIS

Dans la course aux batteries, Tiamat entend aller vite pour imposer sa technologie alternative au traditionnel triptyque lithium-cobalt-nickel. C'est pourquoi la jeune pousse prévoit de lancer l'usine amiénoise dès 2025 avec une première tranche d'1 GWh. A terme, sa capacité devrait être multipliée par cinq, soit 500 000 à 700 000 batteries produites chaque jour sur le site. « *Un tel site représente un millier d'emplois. Produire des batteries exige en effet beaucoup de main-d'œuvre* », souligne Hervé Beuffe. « *Le marché croît rapidement. Selon les estimations, il faudra produire 4 500 GWh par an à partir de 2030 pour satisfaire les besoins, ce qui est impossible en l'état actuel des*

choses, compte-tenu de la disponibilité des ressources », poursuit-il. La technologie de Tiamat vise à résoudre en partie ce problème. Contrairement au lithium, le sodium est un matériau facilement exploitable, disponible sur l'ensemble de la planète. L'entreprise a déjà fait la preuve de son concept et contractualisé avec plusieurs industriels. Notamment Plastic Omnium sur le stand duquel elle exposait lors du CES de Las Vegas. Tiamat, qui a déjà mené deux levées de fonds pour un montant total de 5 M€, a développé deux générations de sa technologie pour adresser le marché des véhicules électriques ou à hydrogène, de l'outillage électroporatif, mais aussi le stockage de l'électricité renouvelable.

L'entreprise a été fondée à partir de l'équipe du professeur Jean-Marie Tarascon, à l'université de Picardie Jules Verne, reconnu au niveau international comme un des plus éminents chercheurs en matière de stockage de l'énergie ■ **Guillaume Roussange**

**A TERME LA NOUVELLE
USINE POURRAIT
PRODUIRE 500 000
À 700 000 BATTERIES
PAR JOUR**

ATLANTIC FAIT DÉFERLER 120 M€ ET 150 CDI EN RÉGION



Le groupe Atlantic surfe sur une vague (très) porteuse. Face à l'engouement des particuliers et professionnels pour les pompes à chaleur, le Vendéen vient d'adopter un plan d'investissement majeur de 120 M€ sur trois ans qu'il consacrera dès cette année à deux de ses sites nordistes, Merville et Billy-Berclau. La troisième usine régionale du groupe se situe à Cauroir, dans le Cambrésis.

MERVILLE ET BILLY-BERCLAU.

Le fabricant de chaudières et de pompes à chaleur investira lourdement dans les trois ans pour accroître sa production annuelle de 25% et s'offrir un centre technique d'envergure.

90 M€ nourriront la construction de nouveaux bâtiments et l'acquisition de matériels de production qui permettront au groupe d'absorber le flux d'activité supplémentaire attendu. « Nous envisageons la production de 200 000 pièces en 2023, contre 160 000 l'an dernier », déroule Olivier Roger, directeur des sites de Merville et de Billy-Berclau.

Les 30 M€ restants seront consacrés à la construction d'un centre technique de 8 000 m² à proximité de l'usine de Billy-Berclau. Attendu en janvier 2024, celui-ci est voué à devenir le pôle de compétences de référence pour la thermodynamique et l'éco-conception au sein du



Atlantic dispose de 31 usines dans le monde, dont 13 en France, avec 11 600 salariés pour 2,7 Mds€ de ventes.

groupe. Atlantic y déploiera des moyens colossaux en matière de R&D et de technologies pour développer de nouveaux produits bas carbone. Le centre accueillera également la formation des ingénieurs et techniciens de l'entreprise. « Chacun des sites mondiaux d'Atlantic dispose d'un centre technique. Mais aucun n'a l'ampleur qu'aura celui de Billy-Berclau », souligne Olivier Roger.

Côté emploi, Atlantic prévoit la création de 150 postes cette année, toujours répartis sur Merville et Billy-Berclau. Le Vendéen emploie déjà près de 800 personnes au sein de ces deux usines ■

Julie Kiavué

FOURNEO BIENTÔT PRÊTE À PÉTRIR SES SAVEURS ITALIENNES

Schiacciata, focaccia et pinsa. Ces spécialités boulangères italiennes ne vous disent peut-être rien. Mais vous pourrez bientôt les apprécier une fois les pétrins de Fourneo mis en route. L'entreprise finalise actuellement l'aménagement de son usine. Elle lancera officiellement son activité en juillet avec une première ligne de production et 25 à 30 postes directs et indirects, indique Matthieu Evrard, responsable administratif et financier de Fourneo. Le bâtiment de 17 000 m² est conçu pour accueillir une deuxième ligne de fabrication. La réserve foncière de l'usine lui permettrait d'en accueillir huit au total, à plus long terme. Chaque ligne offre une capacité de production de 10 000 tonnes de produits finis par an.

« Nous avons pris trois ans pour mettre au point, avec nos fournisseurs, un procédé industriel unique pour la fabrication de nos produits. Qui sont habituellement très manuels », poursuit le

responsable administratif et financier. Fourneo commercialisera ses pains pré-cuits principalement aux professionnels de la restauration et en grandes et moyennes surfaces à l'échelle nationale. Mais pas seulement. « On vise également l'Europe dès cette année », annonce Matthieu Evrard, sans en dévoiler davantage. Les discussions étant encore en cours.

Fourneo est un projet de longue date. Son fondateur, l'industriel belge Kristof Lefever, l'a imaginé il y a déjà six ans. Avec l'aide de la Communauté de communes de Lumbres et l'agence de développement économique Sofie, il acquiert

LEULINGHEM. La boulangerie industrielle démarrera sa production cet été avec une trentaine de salariés. Elle commercialisera ses pains en Hexagone, mais aussi à l'export, dès son lancement.

le terrain de Fourneo sur le Parc d'Activité de la Porte du Littoral en 2019. Il investit environ 52 M€ pour sa boulangerie industrielle, avec le soutien de l'Etat via le plan France Relance et la Région ■

J.K.



VICTORIA BIJOUX VISE 2 000 RECRUTEMENTS CETTE ANNÉE

Victoria Bijoux appuie à nouveau sur l'accélérateur. L'entreprise de vente directe, spécialiste du bijou fantaisie haut de gamme, tenait d'ailleurs sa convention nationale à Gayant Expo début janvier, la première depuis plus de deux ans. « *Ca fait énormément de bien* », se réjouit Nathalie Graevenitz, sa directrice générale France, qui se souvient du « *coup de bambou sur la tête* » qu'avaient engendré la crise sanitaire et les interdictions de réunions physiques.

Pour une entreprise fondée sur la vente en réunion, le risque était mortel. Victoria Bijoux a déployé des outils digitaux, mis en place des webshops et a réussi à sauver les meubles. Néanmoins l'activité s'est repliée, et « *2022 n'a pas été une bonne année* », concède la dirigeante pour qui la vente en réunion demeure le « *core business* » : le nombre moyen de personnes par réunion n'a pas encore retrouvé le nombre d'avant crise, le taux d'activité des conseillères de vente s'est replié et leur nombre de 6 400 (1 500

recrutements en 2022) demeure en deça du potentiel. Le panier moyen de Victoria Bijoux de l'ordre de 70 euros, est quant à lui resté stable malgré les crises successives.

Nathalie Graevenitz compte aujourd'hui redynamiser les forces de ventes avec un objectif de 2 000 recrutements dans l'année. Une ambitions présentée comme réaliste, au vu des scores d'avant Covid, et surtout à un moment où le profil de conseillère de vente correspond à l'air du temps : souvent vécu comme un complément de salaire, avec un emploi du temps organisé selon son gré, « *le métier permet de concilier vie professionnelle et*

CROIX. Après les années difficiles de la crise sanitaire, la société de vente en réunion de bijoux affiche de grosses ambitions.

privée. On est moderne ! », relève la directrice générale, qui se fixe un objectif de 38 M€ de ventes en 2023, à comparer aux 31 M€ d'activité en 2022. Victoria Bijoux emploie 38 salariés à son siège de Croix ■ **F.P.**



L'ESN DECIDEOM REBAT LES CARTES DE SON ACTIONNARIAT

Quinze ans après avoir créé le groupe DecideOm, Christophe Malbezin et Bertrand Gailliez en cèdent la majorité. Le nouvel actionnaire majoritaire de l'entreprise spécialisée dans la gestion de projets data devient NCI, à travers son fonds de transmission Reprendre et Développer 5 (RD5), lancé début 2021. Ce dernier entre au capital de DecideOm avec Bpi, et rejoint les deux fondateurs et les deux directeurs d'agences. L'opération repose également sur une dette autour de 7 M€ signée auprès de la Banque Populaire du Nord et du CIC Nord Ouest.

Basé à Marcq-en-Baroeul, DecideOm dispose de trois agences : Lille, Paris et Lyon. L'ensemble représente un réseau de 130 consultants, dont 85 en région, pour 15 M€ de chiffre d'affaires. En confiant les rênes de leur groupe, les fondateurs espèrent le voir doubler

de taille, essentiellement par de la croissance organique, à horizon 2028. Soit atteindre les 280 consultants pour 30 M€ de transactions.

« *On s'est dit qu'à nous deux, on avait atteint un seuil et qu'il était nécessaire de passer la main pour mieux gérer la suite de la croissance* », explique Christophe Malbezin, qui poursuit : « *C'est le cabinet Septentrion Finance qui nous a présenté à NCI. Pour nous, le risque de perte de notre ADN en s'adossant à un industriel était trop important. NCI nous offre un tremplin* ». « *Notre métier n'est pas seulement la pure et simple opération. C'est aussi d'être un actionnaire, c'est-à-dire présent aux côtés des professionnels pour les aider à faire leur métier et leur faciliter la tâche grâce à nos moyens* », conclut Fabrice Guillaud-Bataille, responsable du bureau de NCI Lille ■ **Julie Kiavué**

MARQC-EN-BAROEUL. Le groupe accueille le fonds NCI en tant qu'actionnaire majoritaire. Avec la ferme intention de doubler d'ici 2028 pour atteindre les 30 M€ de chiffre d'affaires.



De g. à d. : Fabrice Guillaud-Bataille (NCI), Gabrielle Tétart (Bpi), Bertrand Gailliez (cofondateur DecideOm), Anne Cécile Guitton (NCI), Nicolas Salvagnin (DecideOm), Adrien Futschik (DecideOm) et Christophe Malbezin (cofondateur DecideOm).



© Photos E. Delbergue

RÉGION. La banque verte, qui vient de se doter d'un nouveau directeur général, a un agenda bien rempli : réfection de deux sièges, renforcement du pôle immobilier et du capital investissement. Entre autres.

Laurent Martin, successeur de Christian Valette à la tête du Crédit Agricole Nord de France, n'a pas l'intention de musarder. La Caisse régionale se veut aujourd'hui clairement à l'offensive. Premier sujet, en terme de visibilité, ses deux sièges de Lille et d'Arras vont bientôt entamer leur mutation en profondeur : le siège lillois sera entièrement rénové et restructuré, des négociations étant engagées pour ce projet avec le groupe Tisserin.

Objectif : transformer le site en un projet de quartier, ouvert sur la ville, conduit du reste en lien avec la mairie et la MEL. Durant les travaux, prévus entre 2025 et 2026, les équipes, soit 700 personnes, déménageront sur Euralille.

A Arras, le projet de nouveau siège avance lui aussi. La banque négocie actuellement avec la Communauté urbaine d'Arras l'acquisition de foncier dans le quartier de la gare, pour un bâtiment qui devrait voir le jour en 2026. Il accueillera quelque 400 personnes.

Autre dossier central : la modernisation du réseau. Le chantier est déjà très avancé mais s'accélère : « On aura fini toutes les rénovations en 2025, déjà les

deux tiers sont réalisées. Il reste 85 agences concernées sur 230 », expose Laurent Martin. Seules six agences pourraient être regroupées voire fermées, mais il est aussi question d'ouvertures, tandis qu'il n'est pas prévu de retirer des distributeurs de billets.

Pourquoi conserver tout ce parc alors que les clients vont moins en agence ? « Dans cette région, il y a davantage de gens dans les agences, la valeur de la relation humaine est plus importante, les gens sont attachés à venir et à rencontrer leur conseiller », répond Laurent Martin, qui souligne aussi que la Caisse bénéficie du meilleur indice de reconnaissance des clients, largement pour cette raison.

UN FCP DÉDIÉ AUX ENTREPRISES RÉGIONALES

Stratégie offensive aussi dans le pôle immobilier. Square Habitat (82 agences) va faire l'objet d'un investissement de 10 M€, destiné avant tout à mener des opérations de croissance externe.

Même logique de développement pour le groupe de diagnostic immobilier Exim (filiale à 100%, 82 agences également), qui pourrait passer par une ouverture du capital.

Enfin, la foncière de l'Erable doit elle

aussi faire l'objet d'un investissement de 10 M€ pour doper son activité. Son parc de 80 000 m² (tertiaire, résidences séniors...) doit être porté à 150 000 m², en destination notamment des lieux de mixité.

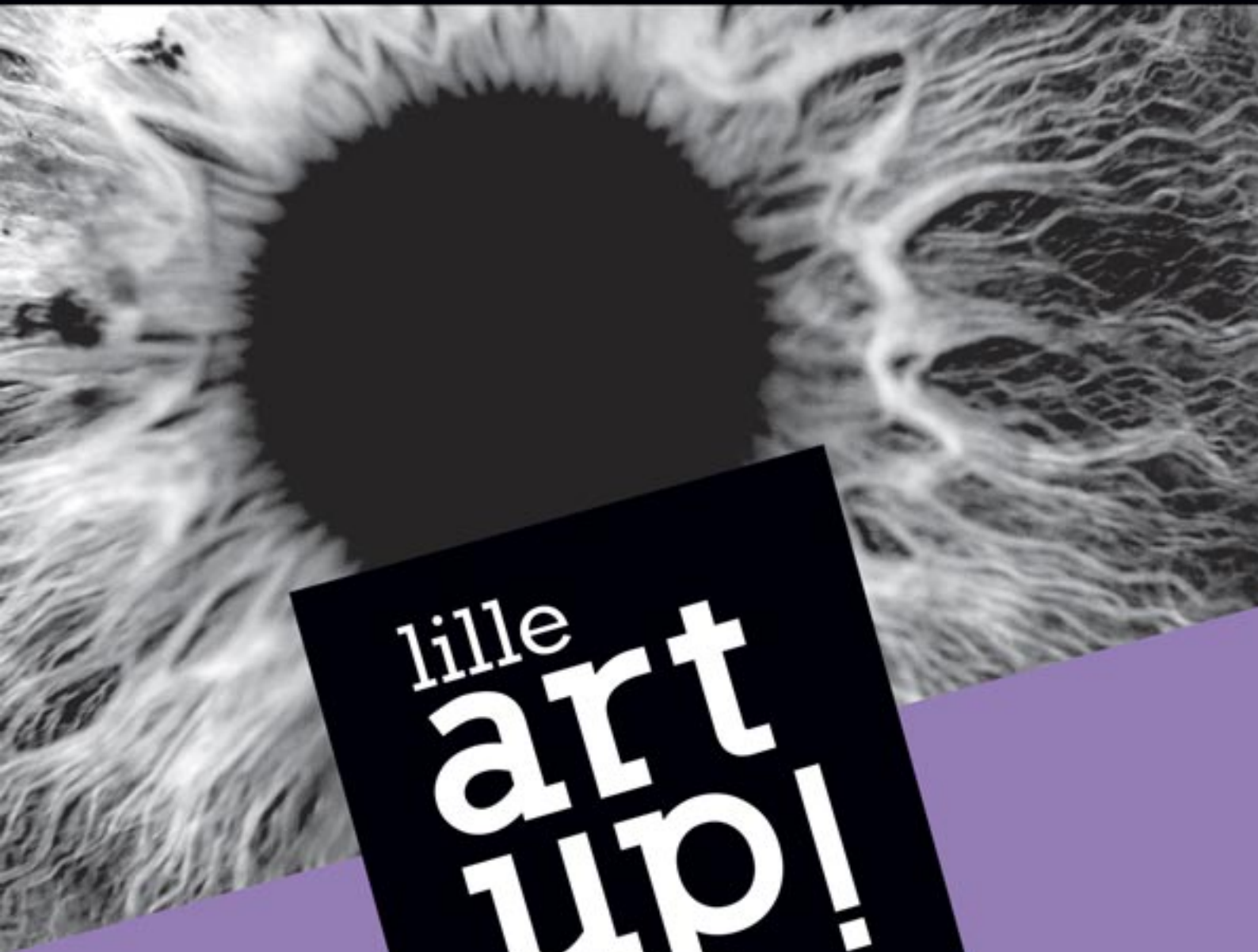
Il y aura également du nouveau dans le capital investissement déjà très présent à travers Nord Capital Investissement (associé à Turenne). Un FCP sera lancé à l'attention des clients du CANF, avec un ticket d'entrée de 2500 €, et qui financera exclusivement des entreprises du territoire. La première levée sera de 10 M€ ■

Olivier Ducuing

La caisse régionale entend mener de concert la restructuration de son siège lillois, square Dutilleul, et la construction d'un nouveau siège à Arras, l'actuel site, dans un bâtiment classé, ne permettant pas d'extension. Deux opérations qui devraient aboutir en 2026.



UNE CRÉATION *LILLE GRAND PALAIS*



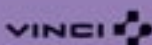
**lille
art
up!**

**Foire d'Art
Contemporain**

9 > 12 MARS 2023

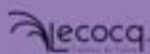
LILLE GRAND PALAIS

PARTENAIRES OFFICIELS



CREDIT
DU NORD

BARNES



BILLETTERIE
EN LIGNE

lilleartup.com

RETROUVEZ LES ANCIENS NUMÉROS D'ÉCO121 !



N°72

N°73

N°74

N°75

N°76

N°77

N°78



N°79

N°80

N°90

N°92

N°93

N°94

N°100



N°103

N°104

N°105

N°106

N°107

N°108

N°109



N°110

N°120

N°122

N°123

N°124

N°125

N°126

Bon de commande

Je souhaite recevoir le(s) ancien(s) numéro(s) suivant(s) :

- | | | | | | |
|-------------------------------|-------------------------------|-------------------------------|--------------------------------|--------------------------------|--------------------------------|
| <input type="checkbox"/> n°74 | <input type="checkbox"/> n°83 | <input type="checkbox"/> n°92 | <input type="checkbox"/> n°100 | <input type="checkbox"/> n°109 | <input type="checkbox"/> n°118 |
| <input type="checkbox"/> n°75 | <input type="checkbox"/> n°84 | <input type="checkbox"/> n°93 | <input type="checkbox"/> n°101 | <input type="checkbox"/> n°110 | <input type="checkbox"/> n°119 |
| <input type="checkbox"/> n°76 | <input type="checkbox"/> n°85 | <input type="checkbox"/> n°94 | <input type="checkbox"/> n°102 | <input type="checkbox"/> n°111 | <input type="checkbox"/> n°120 |
| <input type="checkbox"/> n°77 | <input type="checkbox"/> n°86 | <input type="checkbox"/> n°95 | <input type="checkbox"/> n°103 | <input type="checkbox"/> n°112 | <input type="checkbox"/> n°121 |
| <input type="checkbox"/> n°78 | <input type="checkbox"/> n°87 | <input type="checkbox"/> n°95 | <input type="checkbox"/> n°104 | <input type="checkbox"/> n°113 | <input type="checkbox"/> n°122 |
| <input type="checkbox"/> n°79 | <input type="checkbox"/> n°88 | <input type="checkbox"/> n°96 | <input type="checkbox"/> n°105 | <input type="checkbox"/> n°114 | <input type="checkbox"/> n°123 |
| <input type="checkbox"/> n°80 | <input type="checkbox"/> n°89 | <input type="checkbox"/> n°97 | <input type="checkbox"/> n°106 | <input type="checkbox"/> n°115 | <input type="checkbox"/> n°124 |
| <input type="checkbox"/> n°81 | <input type="checkbox"/> n°90 | <input type="checkbox"/> n°98 | <input type="checkbox"/> n°107 | <input type="checkbox"/> n°116 | <input type="checkbox"/> n°125 |
| <input type="checkbox"/> n°82 | <input type="checkbox"/> n°91 | <input type="checkbox"/> n°99 | <input type="checkbox"/> n°108 | <input type="checkbox"/> n°117 | <input type="checkbox"/> n°126 |

Au prix de :

1 numéro 3€00

2 numéros 2€50 l'unité

3 numéros et au-delà 2€00 l'unité

+ Frais de port (jusqu'à 3 ex. au-delà, nous consulter) 3€50

Soit au total : €

Vos coordonnées :

NOM _____

PRÉNOM _____

ADRESSE _____

CODE POSTAL _____

VILLE _____

TÉL. _____

Règlement

Par chèque à l'ordre de ECOPRESSE

Par virement : Banque Caisse d'Épargne

LILLE - IBAN : FR76 1627 5006 0008 0003 5417 520

ENVOYEZ À : Ecopresse - Riveo - 300 rue de Lille - 59520
Marquette-Lez-Lille

AVEC ISPALIS, LE VIN DEVIENT PRODUIT D'ÉPARGNE

Ensemble, ils cumulent trente ans d'expérience dans le secteur mutualiste, bancaire, de l'assurance, de la transformation digitale... Des touche-à-tout. Mais Jean-François Kilian et Sébastien Moitel ont décidé de quitter leur costume de salarié pour vêtir celui d'entrepreneur dans le monde de la finance. L'été dernier, ils créent Ispalis, une plateforme d'épargne en vin et spiritueux dont l'activité vient tout juste de débuter. « Ça fait 20 ans que cette idée me trotte dans la tête, raconte Jean-François Kilian. Un certain nombre de personnes veulent épargner dans les bouteilles mais il n'y a que très peu d'offres pour ce type d'investissement ».

Ispalis propose aux particuliers d'effectuer un placement dès 10€ par mois. Soit disposer de six caisses de vin ou spiritueux stockées chez l'un des 250 vignerons français partenaires de la jeune pousse lilloise. « L'avantage de ce type de produits c'est qu'ils prennent de la valeur dans le temps. Ce sont des actifs tan-



JEAN-FRANÇOIS KILIAN ET SÉBASTIEN MOITEL viennent de lancer leur plateforme d'investissement en vin et spiritueux. Avec 250 vignerons français partenaires.

gibles et récupérables pour être consommés si la rentabilité n'est pas satisfaisante », poursuit Jean-François Kilian. Les deux fondateurs bénéficient d'une incubation-accélération au sein d'1Kubator qui a dès le départ pris 10% du capital d'Ispalis, soit 25 K€.

« Ce qui nous a permis de créer la plateforme et lancer l'activité. 1Kubator s'engage à nos côtés pendant les 5 premières années puis cédera ses parts. C'est son business model », précise Jean-François Kilian. A la fin de son incubation fin février, Ispalis poursuivra son développement au sein d'Euratech. La start up vise les 50 K€ de chiffre d'affaire fin 2023 avec une dizaine de salariés et espère atteindre le million dans les trois ans ■ **J.K.**

INNOCRESS REDONNE SES LETTRES DE NOBLESSE AU CRESSON

Innocress va-t-elle signer le grand retour du cresson ? Ce légume a été progressivement délaissé dans la consommation et donc dans la production : le légume se fait rare sur les étals où il est vendu en bottes pour finir le plus souvent en potage. « La filière perd en dynamisme alors que le cresson est le meilleur des fruits et légumes en qualités nutritionnelles », déplore Aline Lesage (à d. sur la photo), agricultrice dans l'Oise depuis dix ans, et dirigeante de la société Innocress, à Bresles, près de Beauvais. Il contient des minéraux et des vitamines (12 fois plus de vitamines C qu'une orange, plus de calcium que dans le lait, plus de fer que dans les épinards), mais aussi 39% de protéines et 25% de fibres ou encore des polyphénols. Le projet a mûri très longtemps avant d'aboutir en 2019. Il est né d'une intuition d'Irène Inchauspé et Olivier Robert de Massy, installés à Bresles il y a quelques années. Ils ont découvert dans leur voisinage une cressonnière, ont vu cette filière en déclin, mais ont pressenti tout son intérêt. Un long cheminement avec l'école d'agronomie voisine UniLassale a permis de

ALINE LESAGE. Cette agricultrice de l'Oise développe sous forme de complément alimentaire un concentré de ce légume oublié, aux nombreuses vertus nutritionnelles.

valider les enjeux, de développer un produit, d'adopter un procédé de zéodratation (séchage à froid et à basse pression) permettant de préserver toutes les qualités de cette plante fragile. Aline Lesage, diplômée de l'école, a elle-même rejoint l'aventure comme dirigeante et associée, ainsi qu'Aurélié Joly, plus orientée marketing, tandis que l'appui de la Région, de l'Agence régionale d'innovation ont permis *in fine* de lancer le produit lui-même, le « Supercress 5 » en février 2020. Il se présente sous forme de poudre en sachets de 1,15 gramme, concentrée 15 fois, au goût très puissant – nous l'avons essayé. Un format adapté pour le e-commerce et pour la vente en pharmacie, les premiers circuits identifiés. Ce complément alimentaire vise d'abord la population de séniors (qui

ont une connaissance culturelle du cresson largement consommé autrefois) mais aussi les urbains actifs comme les grands sportifs. Le prix, soit 29 euros par boîte de 30 sachets, garantit une bonne marge à la société, qui vise l'équilibre en 2024. Pour accélérer la commercialisation, Innocress, épaulée par I-terra et le clubster NSL, a débuté une souscription sur la plateforme Sowefund, et était devant Invest'Innoce en décembre, pour porter sa levée de fonds à 1 M € ■ **O.D.**



CUSTOMS BRIDGE : LE «GOOGLE TRADUCTION» DES PROCÉDURES DOUANIÈRES

Blage ou destruction de marchandises, amendes... les sanctions de la douane peuvent peser lourd sur les comptes d'une entreprise. Voire, l'entraîner jusqu'au pénal. Pour éviter ces écueils, la jeune pousse Customs Bridge — lancée fin 2020 par le start up studio lillois Alacrité (Eco121 n°126) — a mis au point un logiciel SaaS pour fluidifier et automatiser les procédures douanières. Du dédouanement de marchandises à la déclaration douanière, en passant par la classification toujours plus complexe. Reposant sur une grande part d'intelligence artificielle, la solution de Customs Bridge (soutenue à hauteur de 150 K€ par Bpi) centralise l'ensemble des informations réglementaires nécessaires à l'entreprise pour mener bien son activité d'import-export.

« Le problème aujourd'hui c'est que l'entreprise et la douane sont deux

entités au langage qui leur est propre. Elles ne se comprennent pas, estime Loïc Poisot, Pdg de Customs Bridge,



LOÏC POISOT, CHARLES DEVAUX ET DR. HAMZA SAOULI

ont créé un logiciel qui, grâce à l'IA, simplifie la gestion des opérations douanières en entreprise. Ils visent l'Union européenne et 1 M€ de chiffre d'affaires d'ici fin 2024.

au côté de Charles Devaux et du Dr. Hamza Saouli. Notre rôle est de rendre l'échange possible et simple ». Avec l'ambition affichée que la douane ne soit plus seulement un coût pour l'entreprise mais un outil stratégique. Customs Bridge compte une vingtaine de clients en France, parmi lesquels le groupe de prêt-à-porter SMCP (Sandro, Maje, Fursac...), Kingfisher (Castorama, Brico Dépôt...) ou encore MBDA, fabricant leader européen de missiles. Installé sur le parc d'Euratech avec leur sept salariés, les fondateurs visent les 300 K€ de chiffre d'affaires fin 2023, avant le million d'euros espéré un an plus tard. Notamment grâce à un déploiement dans l'Union européenne ■ J.K.

MÉTROPOLE EUROPÉENNE DE LILLE



Vous êtes entrepreneur et vous portez un projet innovant en faveur d'une alimentation durable ?

—> **Candidatez pour créer votre réseau, développer et améliorer votre activité !**



Répondez à notre Appel à Manifestation d'Intérêt « Euralimentaire - Innovation de la fourche à la fourchette » jusqu'au 1^{er} mars.

INITIATIVE HAUTS-DE-FRANCE ACCENTUE SON IMPACT SUR L'ÉCONOMIE RÉGIONALE

L'antenne régionale du réseau Initiative monte en régime. Ses financements ont permis aux Tpe-Pme soutenues de créer plus de 6 000 emplois en région en 2022. Une prouesse qu'elle entend encore améliorer cette année.

Pour le président d'Initiative France Guillaume Pépy, l'an dernier, « *l'environnement d'entreprendre a été plus forte que la crise* ». En région, le réseau associatif de financement et d'accompagnement le confirme avec un bilan nettement positif. Il affiche une hausse de 6% sur un an, soit 2 350 projets soutenus (25% de reprise), dont près de 400 sur la MEL. L'antenne régionale du premier réseau associatif de financement et d'accompagnement des créateurs, repreneurs et développeurs d'entreprises en France a soutenu à hauteur de 8 à 10 K€ selon les dossiers. « *Cela peut paraître peu*, reconnaît Alain Mahieu, président régional depuis sept ans. *Mais notre intervention a un vrai effet levier sur l'engagement des banques* ». Pour preuve, ce sont au to-

tal 15 M€ qui ont été injectés par mois dans l'économie régionale l'an dernier. Le réseau Initiative Hauts-de-France vise le seuil des 200 M€ pour l'exercice 2023.

Côté emploi, cela s'est traduit par la création de 6 136 postes à l'échelle régionale, contre une moyenne généralement située aux alentours de 5 000 emplois chaque année. « *C'est comme si une usine Toyota s'implantait tous les ans chez nous. C'est loin d'être neutre !* », se réjouit Alain Mahieu.

Non négligeable également, le faible taux d'échec des dossiers soutenus par Initiative Hauts-de-France. « *Plus de 90% des projets que nous finançons sont encore en activité au-delà de trois ans* », souligne le président, à la tête d'une équipe de sept personnes et

plus d'une centaine d'experts bénévoles issus du monde de l'entreprise sur la seule métropole lilloise. Ils animent la cinquantaine de comités d'agrément tenue annuellement et accompagnent les entrepreneurs post-financement.

MUTUALISER

Cette année, Alain Mahieu espère grappiller quelques pourcentages de croissance supplémentaires via le financement de 2 400 projets en région pour un budget similaire. « *C'est un objectif très modeste*, admet la tête de réseau. *Mais je préfère me concentrer sur le qualitatif que le quantitatif* ».

Initiative Hauts-de-France fait partie des trois acteurs majeurs du soutien à la création, reprise et transmission d'entreprise sur le territoire au côté de l'ADIE et de Nord Entreprendre. Avec qui elle travaille en étroite collaboration. « *Il n'y a pas de concurrence entre nos réseaux. Cela n'a pas sa place. Selon moi, notre unique obsession doit être la réussite des dossiers* », poursuit-il.

Alain Mahieu souhaite mutualiser dès 2023 les forces de la cinquantaine de bureaux Initiative implantée localement. Objectif du réseau : se structurer pour monter en puissance dans les années à venir. Armé de la confiance renouvelée de ses principaux financeurs, à savoir les banques, la MEL, la Région mais aussi la Bpi, depuis trois ans, qui lui a au demeurant permis de doubler son budget annuel ■ J.K.

"PLUS DE 90% DES PROJETS QUE NOUS FINANÇONS SONT ENCORE EN ACTIVITÉ AU-DELÀ DE TROIS ANS"
ALAIN MAHIEU

Alain Mahieu, président, et Grégory Retz, délégué régional d'Initiative Hauts-de-France.



MOVE FACTORY : MOBIVIA MET LA GOMME SUR LA COOPÉRATION

Le leader européen de l'entretien et de l'équipement auto s'offre un nouveau navire amiral. Un siège-vitrine voulu ouvert et ultra-collaboratif pour imaginer les mobilités de demain.

Il n'est ni plus ni moins que le tout premier siège social européen exclusivement dédié aux mobilités. Pour Move Factory, son nouveau QG, Mobivia a vu les choses en grand. Le Nordiste, leader européen de l'entretien et l'équipement automobile, s'octroie un ensemble de quelque 18 000 m² répartis sur trois bâtiments bd Van Gogh à Villeneuve d'Ascq. Sur la moitié de la superficie, le groupe héberge les 1 200 salariés de ses différentes entités, Norauto, Midas, Blackstar ou bien Carter-Cash. Les 9 000 m² restants sont réservés à l'ensemble des acteurs du secteur des mobilités. Des entreprises aux jeunes pousses, en passant par les collectivités locales et le monde académique entre autres, détaille la directrice de la Move Factory Alexandra Schiltz (photo). 300 personnes supplémentaires peuvent ainsi prendre place à bord de la Move Factory. Soit en sous-location de plateaux de 300 à 2 500 m² à aménager. Ou via l'offre de « corpoworking » proposant la location de 230 postes de travail clé en main, accessibles dès 250€ HT par mois.

« Notre objectif premier est que les acteurs du secteur des mobilités se connaissent, se croisent, échangent et se rassemblent ici-même pour être dans la coopération et la co-innovation », poursuit Florence Sanson, Dg de Carstudio, structure d'innovation de Mobivia. Le groupe entend bien transformer son siège en hub d'excellence. Au sein duquel il espère voir émerger « toutes les formes de mobilité durable ».

Imaginée en 2018, la Move Factory a été concrétisée par les premiers coups de pioche en 2019, livrée il y a tout juste un an et inaugurée en décembre dernier.



«BUSINESS INTELLIGENCE»

Au-delà de ses espaces de travail partagés, Mobivia appuie un peu plus sur la pédale de la coopération grâce à Connect. Un club qui permet aux résidents de bénéficier de l'expertise de ses membres. Parmi lesquels on retrouve les entreprises e-Totem et Evzen, expertes en solutions et bornes de recharge pour véhicules électriques, mais aussi EDF, Bpifrance, le pôle de transition numérique Cap Digital, i-Trans ou encore le technopôle Transalley.

Mobivia a par ailleurs noué un partenariat avec ce dernier se traduisant par une offre de double hébergement.

De quoi proposer aux occupants de Move Factory d'accéder aux infrastructures (ateliers, plateaux techniques...) du pôle valenciennois.

« Mobivia est un groupe déjà très ouvert sur son écosystème », souligne Alexandra Schiltz. Move Factory nous permet d'aller plus loin ». Notamment dans l'animation de l'écosystème installé dans ses locaux avec les programmes Project et Talent. Le premier accompagne les résidents dans le développement de leurs projets. Et le second vise à monter en compétences leurs collaborateurs avec tout un catalogue de formation ■ Julie Kiavué

«NOTRE OBJECTIF EST QUE LES ACTEURS DU SECTEUR DES MOBILITÉS SE CONNAISSENT, SE CROISENT, ÉCHANGENT ET SE RASSEMBLENT ICI-MÊME»

FLORENCE SANSON, CARSTUDIO

LE SPÉCIALISTE DES ROBOTS MINIERES TECMAN VEUT DOUBLER

Confronté à une conjoncture internationale compliquée, le fabricant saint-quentinois d'engins robotisés pour les mines doit piloter sa stratégie export avec adresse.

C'est un discret champion de l'export qu'abrite la zone d'activités du Bois de la Chocque à Saint-Quentin : Tecman, spécialiste des engins robotisés destinés à l'industrie minière. Le groupe de 65 personnes (dont 40 dans son usine de l'Aisne) réalise 80% de son chiffre d'affaires à l'export. Pourtant, rien ne prédestinait le bureau d'études, fondé en 1993 par Luc Templier, à ce destin international. «*Mon père a commencé un peu par hasard en créant une première machine pour un carrier du Boulonnais. La solution a séduit et, finalement, de grands groupes tels que Lafarge ont adopté nos solutions*», explique Thomas Templier, directeur général. La stratégie export s'est donc constituée progressi-

vement, en accompagnant les géants français du secteur dans le monde. Trente ans plus tard, le groupe, qui réalise 10 M€ de chiffre d'affaires, dispose de filiales en Afrique du Sud, au Chili, ainsi qu'au Royaume-Uni. Il est aussi présent en Amérique du Nord et dans l'ensemble des pays de la fédération de Russie. «*Globalement, le secteur se porte bien, mais il est soumis à des freins importants*», souligne le dirigeant. Premier d'entre-eux : les sanctions à l'encontre de la Russie, le plus grand pays minier du monde. «*On doit passer par des intermédiaires, c'est très complexe, mais il est impossible de ne pas travailler avec cette zone*», estime-t-il. Autres difficultés : la crise du Covid et ses conséquences sur la filière

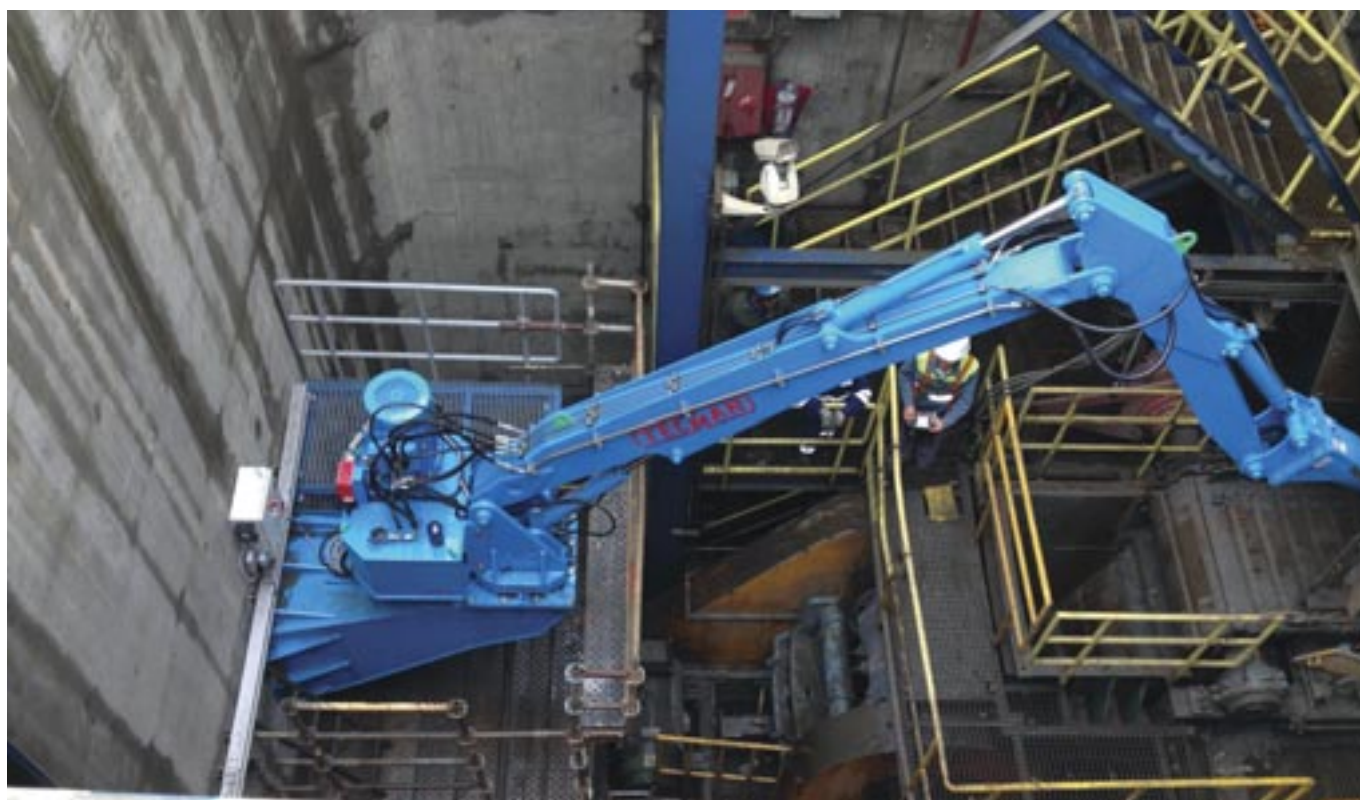
des composants nécessaires à la fabrication des engins de chantier, qui ont retardé nombre de projets miniers. «*Cette conjoncture nous pousse à revoir nos zones de prospection. On lève le pied sur la Fédération de Russie au profit de l'Afrique et de l'Amérique Latine. C'est difficile, il y a beaucoup d'inertie dans le secteur. Rentrer chez un nouveau client prend 4 ou 5 ans. L'Amérique latine, par exemple, a une forte culture de la documentation, c'est un enfer administratif. On remplit des étagères de papperasse !*», déplore Thomas Templier. Tout n'est pourtant pas noir dans le secteur minier.

Les évolutions réglementaires, environnementales notamment, poussent les donneurs d'ordres à renouveler leur parc, à changer leurs machines. Une chance pour Tecman, qui s'est fait une spécialité des engins électriques, pilotés à distance. En 2023, l'entreprise commercialisera d'ailleurs un petit robot chenillé, doté d'un bras robotisé, capable de se glisser dans les galeries instables pour les sécuriser. «*On sauve des vies, tout en améliorant les conditions de travail et le bilan CO2 des carrières*», se félicite le directeur général. Avec cette innovation, le groupe Tecman espère doubler de taille d'ici cinq ans ■

Guillaume Roussange

«*RENTREZ CHEZ UN NOUVEAU CLIENT PREND 4 OU 5 ANS*»

THOMAS TEMPLIER



HAPPLYZ MEDICAL LANCE UNE FLÛTE CONNECTÉE POUR LA RÉÉDUCATION RESPIRATOIRE



La start-up isarienne a développé une flûte connectée à une plateforme de jeux pour faciliter la rééducation des patients souffrant de pathologies respiratoires chroniques.

En France, plus de 3,5 millions de personnes souffrent de pathologies respiratoires chroniques, hors mucoviscidose. Pour les soulager des conséquences de leur asthme ou de leur bronchopneumopathie, elles doivent suivre des séances de rééducation et réaliser des exercices à domicile. Problème : l'observance des traitements est faible. « 10% seulement des patients suivent ces protocoles, jugés trop lourds et rébarbatifs », souligne Vanessa Lesobre, fondatrice de la start-up Haplyz Medical, basée à Pierrefonds, dans l'Oise. Créée en 2020, suite au RespirH@cktion, un hackathon organisé par le CHU de Lille, la jeune pousse a développé un concept visant à faciliter la rééducation respiratoire. Grâce au soutien de plusieurs pneumologues, elle a mis au point une flûte connectée en Bluetooth à une application de jeux, dotée d'un système de suivi des per-

formances. Une fois son profil complété, l'utilisateur peut ainsi entamer une session personnalisée, visant à travailler sa respiration et à apprendre des techniques, par exemple, pour gérer l'essoufflement ou aider au désencombrement bronchique. L'interface propose de relever des défis en soufflant dans la flûte, en respectant le bon débit, pour plonger virtuellement sous l'eau ou suivre, par exemple, un parcours de montagnes russes.

DISPOSITIF MÉDICAL DE CLASSE 1

Grâce au soutien de Hauts-de-France Innovation (HDFID), du réseau Initiative Oise Est ou de BpiFrance, Haplyz Medical a pu finaliser son protocole, baptisé Lorio, protégé par un brevet et considéré comme un dispositif médical de classe I. Accompagnée par Eurasanté et accélérée par l'incubateur

compiégnois I-Terra, l'entreprise va prochainement démarrer une étude clinique afin d'obtenir le marquage en classe II A de sa flûte. L'objectif étant d'élargir le spectre des prescriptions possibles et de permettre leur remboursement par la Sécurité Sociale. « La phase d'industrialisation est achevée et la commercialisation de Lorio va donc commencer très prochainement. Notre flûte est entièrement fabriquée en France, y compris le système électronique, fourni par la société AQLE, basée dans l'Oise », indique Vanessa Lesobre, associée dans l'aventure à Maxime Berriot, responsable du suivi industriel et du développement informatique.

Haplyz Medical, qui ne génère pas encore réellement de chiffre d'affaires, emploie déjà 6 personnes, dont des alternants spécialisés en développement de jeux vidéo. Avec le lancement commercial de Lorio, la start-up espère réaliser 183 K€ de chiffre d'affaires cette année et s'approcher du million un an plus tard, lorsque le remboursement du dispositif sera acté. En attendant, elle entend boucler sa première levée de fonds, dont le montant n'est pas communiqué, auprès de business angels. La dirigeante a d'ailleurs présenté son projet il y a quelques mois devant la plateforme Invest-Innove. Cette opération lui permettrait de renforcer ses effectifs, mais aussi de s'installer dans ses propres locaux ■ Guillaume Roussange

« LA PHASE D'INDUSTRIALISATION EST ACHÉVÉE ET LA COMMERCIALISATION DE LORIO VA DONC COMMENCER TRÈS PROCHAINEMENT »

VANESSA LESOBRE

RAPHAËL CAVROIS
DIRECTEUR DE L'INGÉNIERIE FINANCIÈRE

EST-IL ENCORE TEMPS DE VENDRE SON ENTREPRISE ?

Ou autrement dit, comment sécuriser son patrimoine professionnel dans une période où les valorisations sont mises sous pression ?

Les titres de la société sont souvent une composante majoritaire du patrimoine personnel du dirigeant d'entreprise. Leur valeur est exposée aux soubresauts de la conjoncture économique et le dirigeant actionnaire peut se poser la question de la cession de tout ou partie son capital dans le contexte d'incertitude que nous connaissons. Brexit, Covid, Ukraine, mais aussi inflation et crise énergétique perturbent, d'une année sur l'autre, les équilibres et font perdre en visibilité. D'un côté, les entreprises sont souvent contraintes de revoir leurs business plans à la baisse et de l'autre, les candidats à l'acquisition ont plus de difficulté à mobiliser des financements.



“SI L'ON CONSTATE UN REPLI DU NOMBRE D'OPÉRATIONS IMPLIQUANT DES GRANDES ENTREPRISES, LES VALORISATIONS RÉSISTENT AUJOURD'HUI POUR LES PME”

Cela dit, tous les segments de marché ne sont pas touchés de la même manière. Si l'on constate un repli du nombre

d'opérations impliquant des grandes entreprises, les valorisations résistent aujourd'hui pour les PME.

De la même façon, tous les secteurs ne sont pas également affectés. L'industrie globalement plus énergivore se trouve en ce moment plus en difficulté mais par exemple les activités en lien avec la nutrition ou la santé se portent bien.

Il y a également de belles perspectives pour les opérateurs ayant intégré des composantes digitales, d'innovation ou d'ESG – qui permettent d'être plus résilient dans un environnement

contraint en matière d'énergie, de ressources humaines ou d'approvisionnement.

La valorisation d'entreprise, si elle tient compte du passé, est un exercice qui consiste également à savoir se projeter dans l'avenir.

Dans ce contexte, le rôle du conseil est d'autant plus important pour mettre en avant les éléments qui font cette valeur et défendre les intérêts du cédant face à des acquéreurs dont la précaution et les exigences ont augmenté. Il s'agit de mettre en lumière le potentiel de l'entreprise et d'organiser la mise en concurrence avec toutes les contreparties pertinentes, certaines étant plus évidentes comme les opérateurs du métier ou les fonds d'investissements d'autres moins comme les family offices ou les *search funds* dont le modèle se développe de plus en plus en France ■

La Nuit du Bien Commun

Le 4 avril 2023 participez à
une soirée de levée de dons
pour soutenir 10 associations.
Énergie positive et impact garantis !

lille.lanuitdubiencommun.com

Lille pour le Bien Commun | BOLE | Fondation de France | CFA | entreprisesetcities

BENJAMIN MOUROT
AVOCAT ASSOCIÉ BIGNON LEBRAY

PROJETS WEB : NE NÉGLIGEZ PAS LE CHOIX DE VOTRE MÉTHODOLOGIE PROJET !

Tous les directeurs informatique et digital le savent : finaliser le développement d'une application et d'un site web dans les délais et budgets fixés n'est pas une sinécure. Un arrêt rendu par la cour d'appel de Paris le 6 janvier 2023 est l'occasion de nous rappeler les bonnes pratiques de la conduite d'un projet web. Dans cette affaire, une société avait commandé à un prestataire informatique le développement de deux applications mobiles sous IOS ainsi qu'un site web, le tout pour un montant de 79 K€ HT. Estimant que la prestation n'était pas conforme au calendrier, ni à ses besoins, le client a saisi le tribunal de commerce de Paris pour solliciter le remboursement des acomptes payés.

Le tribunal l'a débouté de ses demandes en octobre 2020 en relevant que « *les erreurs relevées, les réponses quelques fois tardives, la difficulté de s'accorder sur les prestations qui apparaissent (...) ne dérogent pas à la norme de ce type de construction en l'absence de cahier des charges et ne présentent pas de caractère anormal* ».

La Cour d'appel confirme la décision en janvier 2023, en retenant qu'aucun manquement imputable au prestataire n'est mis en évidence par le commanditaire des livrables, qui échoue ainsi à engager la responsabilité de son co-contractant.

Cette affaire met en lumière une nouvelle fois l'importance de la gestion de projet dans les développements informa-

tiques, à plus forte raison lorsque les Parties ont recours à une méthode Agile ou à l'une de ses dérivées, qui impliquent que l'élaboration du projet se fasse en continu et en dialogue constant entre le prestataire et son commanditaire.

La méthode Agile, très en vogue auprès des agences de développement web, leur est particulièrement favorable : en l'absence d'expression de besoins du Client et sans cahier des charges, il ne peut leur être reproché de ne pas satisfaire le besoin du Client. Par ailleurs, cette méthode reposant sur un principe de

multiples livraisons de versions opérationnelles des applicatifs, il ne peut pas non plus être reproché au Prestataire de ne pas tenir un délai, qui souvent ne sera qu'indicatif dans la commande.

Dans ce contexte, on ne peut que vivement recommander aux commanditaires de projets digitaux de se faire assister dans la négociation de leurs commandes, et d'envisager le recours éventuel à d'autres méthodologies de projet permettant l'encadrement des délais et budgets (méthode en cascade, méthode en Y, etc) ■



"LA MÉTHODE AGILE, TRÈS EN VOGUE AUPRÈS DES AGENCES DE DÉVELOPPEMENT WEB, LEUR EST PARTICULIÈREMENT FAVORABLE"

BRUNO PLATEL
AVOCAT ASSOCIÉ CAPSTAN AVOCATS

RÉFORME DES RETRAITES 2023 : QUELS IMPACTS POUR LES ENTREPRISES ?

Après une première présentation de la réforme des retraites par le Gouvernement et avant son adoption par le Parlement annoncée en mars 2023, il est important de revenir sur la principale mesure et son impact pour les entreprises.

L'augmentation progressive de l'âge légal à partir duquel il est possible de liquider ses droits à la retraite devrait être effective à compter du 1er septembre 2023, à raison de 3 mois par année de naissance pour atteindre la cible de 64 ans en 2030. L'augmentation accélérée de la durée d'assurance requise pour liquider une retraite à taux plein fixée à 43 annuités dès 2027 devrait conduire à modifier profondément les équilibres de la gestion de l'emploi des seniors dans les entreprises.

Pour les inciter à déployer une politique volontariste, il est prévu d'instituer un index « seniors » dans le double objectif d'imposer aux entreprises une transparence dans leur politique d'emploi des seniors via la publication d'indicateurs dédiés et de leur imposer une négociation spécifique dans le cadre de la négociation des accords de Gestion de l'Emploi et des Parcours Professionnels. Selon le même modèle que l'index égalité H/F, il est annoncé l'exposition à des sanctions potentielles pour les entreprises qui seraient réfractaires à la publication de cet index. On ne peut exclure demain l'exposition à des pénalités pour les entreprises dont le taux d'emploi des seniors serait jugé insuffisant.

Au-delà, l'entreprise sera invitée à revisiter la gestion de l'emploi des seniors dans une logique d'allongement de la durée des carrières. Seront ainsi mobilisables des dispositifs tels que la retraite progressive consistant en un passage à temps partiel des salariés avant le terme de leur carrière ou le cumul emploi-retraite qui devrait demain être plus attractif pour le salarié en lui permettant d'acquérir des droits à la retraite supplémentaires. La modulation du temps de travail tout au long de la carrière devrait être également encouragée à travers un compte épargne temps universel.

La réforme encourage aussi les entreprises à accompagner les salariés les plus exposés aux facteurs de risque ergonomiques au bénéfice des salariés qui pourront bénéficier d'un suivi renforcé de la médecine du travail, d'un dispositif d'adaptation au poste de travail ou selon les cas d'un accès renforcé à la reconversion professionnelle.

La retraite à 64 ans annoncée est une mesure qui impacte directement la gestion de l'emploi et des carrières dans l'entreprise et qu'elle se doit anticiper dès maintenant par des mesures diversifiées selon la nature des emplois et la diversité des situations des salariés ■



"ON NE PEUT EXCLURE DEMAIN L'EXPOSITION À DES PÉNALITÉS POUR LES ENTREPRISES DONT LE TAUX D'EMPLOI DES SENIORS SERAIT JUGÉ INSUFFISANT"

FLORENCE CROMBEZ
CONSULTANTE ET COACH, QUINTESENS

SOBRIÉTÉ ÉNERGÉTIQUE ET SINGULARITÉ MANAGÉRIALE: MÊME COMBAT!

Sobriété... c'est LE thème de ce début d'année 2023 ! Et à juste titre bien sûr, quand on considère les hausses du coût de l'énergie et aussi les exigences écologiques.

On ne peut pas y couper ; toutes nos entreprises vont devoir, d'une façon ou d'une autre, mettre en place des plans de sobriété ! Et c'est tant mieux, car chacun s'accorde à penser que le résultat sera positif, pour les entreprises et leurs factures d'énergie, mais aussi pour la planète ! Des démarches RSE, de Responsabilité Sociétale des Entreprises au sens large, sont initiées dans la très grande majorité des entreprises. Pour certaines, cela devient l'occasion de revisiter le sens de leur métier, leur organisation dans son ensemble et parfois même leur mode de gouvernance. La sobriété recherchée, parfois synonyme au départ d'austérité, peut ainsi se révéler, par l'innovation qu'elle induit, source de performance

économique, environnementale et sociétale. De la contrainte naît la créativité !



"LA SOBRIÉTÉ EST UNE OPTION HEUREUSE QUI PRODUIT UNE VIE ALLÉGÉE, TRANQUILLE ET LIBRE. LE BONHEUR N'EST PAS DANS LA POSSESSION, DANS L'AVOIR, MAIS DANS L'ÊTRE."

PIERRE RABHI

Et si on s'appliquait à nous-même, managers et dirigeants, cette exigence de sobriété ? Entendons-nous : la sobriété ici ne sera pas liée directement au rationnement de nos habitudes de consommation, même si elles peuvent bien entendu être interrogées.

Il s'agit plutôt d'une sobriété de nos actions et des objectifs que l'on se fixe. L'homme aussi a un stock de ressources qui n'est pas inépuisable et doit apprendre à prendre soin de lui-même : il s'agit d'écologie personnelle. Ainsi, il sera

profitable au manager, et à son entreprise, de se concentrer sur les éléments essentiels liés à sa fonction, en allégeant ou même en supprimant ce qui est superflu !

Je définissais dans un article précédent la singularité managériale comme étant l'identité profonde du manager : une alchimie subtile entre ses motivations, ses compétences et ses comportements.

Ainsi, le manager sobre est celui qui saura valoriser ses essentiels, notamment en travaillant sa singularité managériale. En se connaissant mieux, il pourra concentrer ses actions pour tendre vers une meilleure adéquation entre ses ressources et les besoins de l'entreprise. Ainsi sobriété énergétique et singularité managériale s'allient pour une performance individuelle et collective plus durable dans nos entreprises ! ■

JEANNIE TANGUY ET JUSTINE HADDOUCHE
KPMG

DÉCRYPTAGE DES LOIS DE FINANCES ET DE FINANCEMENT DE LA SÉCURITÉ SOCIALE

MESURES FISCALES

Suppression progressive de la CVAE adoptée : elle se traduira par une diminution de 50 % du taux d'imposition pour son calcul en 2023, avec une prise en compte pour le calcul des acomptes du 15 juin et du 15 septembre et par une suppression à compter de 2024.

Augmentation de la limite de bénéfice pouvant bénéficier du taux réduit de l'impôt sur les sociétés : la fraction du bénéfice des PME pouvant bénéficier du taux réduit d'IS de 15 % passe de 38 120 € à 42 500 €.

Crédit d'impôt rénovation énergétique des locaux professionnels : le crédit d'impôt de 30 % en faveur des PME pour les dépenses de travaux de rénovation énergétique des bâtiments à usage ter-



naire est remis en place pour les dépenses engagées à compter du 1er janvier 2023 et jusqu'au 31 décembre 2024.

MESURES SOCIALES

Heures supplémentaires et déduction forfaitaire de cotisations patronales : cette déduction au titre des heures supplémentaires réalisées par les salariés des entreprises dont l'effectif est supérieur ou égal à 20 salariés et inférieur à 250 salariés, mise en place par la loi du 16 août 2022, a vu ses modalités d'imputation modifiées et a été élargie dans le cadre du dispositif temporaire de monétisation des jours de RTT.

Renforcement de la lutte contre le travail illégal : modulation des sanctions encourues par les donneurs d'ordre manquant à leur obligation de vigilance, accès aux informations bancaires, mise en œuvre de cyber enquêtes, et transmission d'informations par les greffiers des tribunaux de commerce.

Contrôles Urssaf : pérennisation de la limitation de la durée du contrôle dans les entreprises de moins de 20 salariés et possibilité pour les Urssaf d'utiliser les informations obtenues dans le cadre d'un contrôle réalisé au sein d'une autre société d'un même groupe.

Neutralisation des impacts de la période de Covid-19 visant à garantir le niveau des prestations en espèces des travailleurs indépendants et micro-entrepreneurs : les revenus d'activité de 2020 pourront être neutralisés pour le calcul des indemnités journalières en 2023 et les dispositions dérogatoires mises en place par la LFSS pour 2022, concernant les prestations en espèces des auto-entrepreneurs, sont prolongées en 2023. Prolongation du dispositif d'exonération TO-DE : l'exonération patronale spécifique pour l'emploi de travailleurs occasionnels et de demandeurs d'emploi est maintenue à titre transitoire jusqu'au 31 décembre 2025 ■



A LA TABLE DU GÉNÉRAL

Cette année, vous aurez l'occasion de vous joindre à la table du Général à la Maison natale Charles De Gaulle ! A travers l'exposition « Madame est servie... et le Général aussi ! », le musée dévoile les habitudes gastronomiques des familles aisées lors de la seconde moitié du XIXe siècle. Au menu : photos des grandes familles de l'époque, de la vaisselle, des services de table, des menus... et en dessert, une partie dédiée à l'assiette du Général De Gaulle, de son passé militaire à son passage à l'Élysée.

Jusqu'au 18 septembre. 4 ou 6€
Tous les jours, sauf le mardi, de 10h à 18h
Réservation conseillée au 03 59 73 00 30
www.maisondegaulle.fr

©MNGDG
©D. Lampa



TROMPETTE ANTIQUE

Le site archéologique du Forum de Bavay n'a pas fini de livrer ses surprises. Quelques semaines après la découverte d'enduits-peints, les archéologues du Département du Nord faisaient, il y a moins de deux ans, la découverte d'une trompette romaine enfouie depuis la fin de l'Antiquité. Aujourd'hui, et après un long travail d'étude et de conservation, l'instrument se dévoile au grand jour à travers l'expo « Des trompes et vous ».

Au Forum de Bavay jusqu'en novembre 2023
Ouvert tous les jours. 4€/6€
www.forumantique.fr - 03 59 73 15 50

L'HARMONIE SELON MAILLOL

La Piscine de Roubaix accueillera dès ce mois-ci une exposition hommage à Aristide Maillol. Cette rétrospective, conçue par les musées d'Orsay et de l'Orangerie avec le Kunsthhaus de Zurich et le soutien de la Fondation Maillol, mettra en lumière l'œuvre de ce sculpteur à la fois moderne et intemporel. L'exposition reviendra sur l'ensemble de sa carrière. Avec un focus particulier sur la période précédant la première guerre mondiale durant laquelle Maillol a découvert sa vocation.

Du 25 février au 28 mai
11€/9€/6€
03 20 69 23 60
www.roubaix-lapiscine.com



FIL DE VERRE

Dès le 11 février, le MusVerre ouvrira ses portes à une vingtaine d'œuvres d'artistes internationaux qui ont exploré le mimétisme et l'hybridation du verre. « Sur le fil » mettra un coup de projecteur sur la relation entre le verre et la lumière. Avant d'évoquer l'alliance verre et textile. Microcosme, dentelle ou tissu de verre à découvrir jusqu'au 20 août.

Du 11 février au 20 août.
Du mardi au dimanche 6€/8€
03 59 73 16 16
musverre.lenord.fr

©MusVerre



CASADESUS À LA BAGUETTE

Les 16 et 17 février, Jean-Claude Casadesus remontera sur la scène du Nouveau Siècle afin d'y interpréter avec l'Orchestre national de Lille la « Pathétique », symphonie n°6 de Tchaïkovski. A ses côtés, Nils Mönkemeyer à l'alto. A l'ouverture de cette soirée symphonique, « Le d'Ys » du compositeur lillois Lalo, suivi du concerto pour alto et orchestre « Fantaisie » de la compositrice Graciane Finzi.

16 et 17 février à 20h à l'auditorium du Nouveau Siècle à Lille 6 à 55€
Billetterie : 03 20 12 82 40 — www.onlille.com

©ONL



LILLARIOUS IS BACK

La première édition s'était jouée à guichet fermé avec 5 000 festivaliers sur une semaine. Fort de cette réussite, le festival Lillarious by Montreux Comedy est de retour du 6 au 12 février. Avec une recette inchangée : de nouveaux galas de stand-up au Nouveau Siècle, d'humoristes émergents à Sébastopol, de premières scènes au Spotlight mais aussi de pépites francophones sur la scène du théâtre Comédie de Lille. Tout un programme !

Infos et réservation
sur www.lillarious.com



LA FONDATION CÉLÈBRE SES 10 ANS DE MÉCÉNAT

Laurence Pavie

Déléguée générale de la Fondation Crédit Mutuel Nord Europe

“Notre action de mécène est guidée par la démocratisation de la culture”



Il y a 10 ans, le CMNE lançait sa Fondation. Quel a été le poids de la culture dans votre mécénat ?

Dès le départ, la culture a fait partie des axes que l'on souhaitait soutenir, avec la formation, la solidarité puis l'environnement depuis 2020. Il y a 10 ans déjà, la culture était déjà un secteur en souffrance et qui avait besoin de soutien notamment privé. La Fondation a soutenu de façon ponctuelle ou dans la durée 24 établissements régionaux culturels depuis son lancement. Le Palais des Beaux-Arts, le LaM, l'Opéra de Lille, le Théâtre Impérial de Compiègne ou encore le Louvre-Lens pour au total

une centaine d'expositions, d'événements et projets. Avec une enveloppe annuelle de 500 K€, soit la moitié de notre dotation totale.

Comment sélectionnez-vous les dossiers ?

Souvent, ce sont les structures qui viennent à nous. On regarde le projet dans le détail, l'offre, la programmation, son ancrage local, son rayonnement... Si le projet étudié est grand public, il a plus de chance de passer chez nous. Le choix est toujours très compliqué à faire ! Il y a beaucoup de critères objectifs mais aussi une

grande part de subjectivité. En tout cas, aucun des dossiers qu'on reçoit n'est dénué de sens.

Comment votre action évoluera-t-elle demain ?

Ce qui guide notre action de mécène, depuis le début, c'est la démocratisation et la décentralisation de la culture. Demain, nous resterons dans la prolongation, il n'y aura pas de grand bouleversement. Nous continuerons à soutenir les projets culturels qui présentent toujours plus de sens pour toujours plus d'impact.

Recueilli par Julie Kiavué

Le goût d'ECO121

COMME TOUS LES MOIS, DIDIER NICOLAS POSE SON REGARD INDÉPENDANT SUR UN ÉTABLISSEMENT DE LA RÉGION. DE MOIS-CI, L'OPALE, À MALO-LES-BAINS.



L'Opale : une nouvelle table littorale qui vaut le déplacement

Malo-les-Bains fut célèbre des décennies durant pour les plateaux de fruits de mer et la cuisine de poissons franche et généreuse de l'ancien Bon Coin. C'est ici, dans la zone du Grand Large, objet d'une rénovation urbaine soignée, qu'a ouvert en décembre sur la digue le Grand Hôtel Radisson, qui marque incontestablement d'une belle empreinte (en espérant que les matériaux vieillissent bien) ce renouveau du front de mer. Au rez-de-chaussée débordant l'hôtel en demicercle, son restaurant l'Opale offre, par ses baies vitrées en rotonde, une vue imprenable sur la mer.

Sa grande salle ronde et claire, au sol de granito anthracite, plafond en bois perforé, éclairage et acoustique confortables, flanquée de ses colonnes et de son mobilier de tables rondes, chaises et banquettes de velours or et vert, s'inscrit parmi les belles salles à manger de la région qui valent le détour. Son chef est au diapason : Charles Bruneval, que nous connaissons à la Griotte (Eco121 n°93) a été formé chez deux vrais grands, Guy Savoy et Michel Rostang, dont il n'a pas oublié les préceptes d'authenticité. Notre expérience a commencé avec un

minuscule canapé sardine très fin de goût et de texture.

Puis en entrées, « moules de Dunkerque, chanterelles, émulsion terre mer », décoquillées, généreuses, parfaitement cuites en joli mariage avec un goût frais de mer ; « soupe à l'oignon, compotée d'oignons, pomme fondante, comté léger », une version personnelle, concentrée et réussie d'un grand classique ; « raviolis, tête de veau, consommé infusé à la citronnelle », se déguste à la cuillère, avec un petit pain léger que l'on tartine de l'excellente sauce gribiche.

Pour suivre, « cabillaud vapeur, soupe de pêcheur, gratin de choux », remarquable texture d'un poisson de caractère, une soupe que l'on eût aimée un rien plus abondante, et un gratin de choux en feuilleté aérien ; « suprême de volaille nourrie à la graine de lin, crémeux de céleri, jus de volaille et olives noires », dont il faut redire la perfection de la cuisson et les goûts affirmés avec sûreté, sans ajout inutile. Autant de belles recettes servies dans une jolie vaisselle émaillée, non surdimensionnée. En dessert, la « Pavlova, ananas rôti, crème diplomate », mariage de crème pâtissière et de crème fouettée sur meringue se révèle d'une élégance légèreté ; quant à la « douceur chocolatée, croustillant au sésame torréfié »,

Sous la baguette du chef Charles Bruneval, le restaurant du Grand Hôtel Radisson, superbement situé en front de mer, s'avère une prometteuse révélation.

elle a tout pour combler les amateurs de cacao. Nous n'avons pas essayé le menu, renouvelé chaque mardi, mais l'on peut en regretter l'absence de choix, tout comme l'absence à la carte de propositions marines un peu plus « brutes » ou de plateaux de fruits de mer, compte tenu du lieu.

Côté boissons, le choix des vins au verre va s'étoffer mais le chablis Wengier est recommandable, comme le côte du Rhône (nord) Saint Vincent, remarquable de nez et de longueur ; bémol pour le C des Carmes de Haut Brion ; la carte des vins et bières est bien fournie. L'ambiance, le service sont agréables. L'on comprend que le succès ne se soit pas fait attendre, notre belle côte d'Opale en avait bien besoin. Mieux vaut donc réserver à l'avance. **Didier Nicolas**



L'OPALE
4-8 rue Marcel Saily
59140 Malo-les-bains
Ouvert tous les jours
12h-14h et 19h-21h
Menu 35 et 40€
carte env 50€
03 66 32 53 71
www.radissonhotels.com



Entreprise



Certifiée

La certification B Corp
est la reconnaissance de notre
impact positif sur la société
et l'environnement.



CAISSE D'ÉPARGNE
HAUTS DE FRANCE



Fiers d'être B Corp

La Caisse d'Épargne Hauts de France a obtenu la certification
B Corp ("Benefit Corporation").

Ce label exigeant récompense notre action et son impact positif en
matière environnementale et sociétale. Il atteste de notre volonté de
participer à la transformation de notre territoire.

Pour en savoir plus,
flashez ce QR code.



Caisse d'Épargne et de Prévoyance Hauts de France - Banque coopérative régie par les articles L.512-85 et suivants du Code monétaire et financier - Société Anonyme à Directoire et Conseil d'Orientation et de Surveillance - Capital social de 1 000 000 000 Euros - Siège social 135 Pont de Flandres 59777 Euraille - 383 000 692 RCS Lille Métropole - Crédits photo : Samuel Dhote - Novembre 2022

ASSURANCE CYBER PROTECTION

VOUS AIDER À GÉRER LES CONSÉQUENCES D'UNE CYBER ATTAQUE



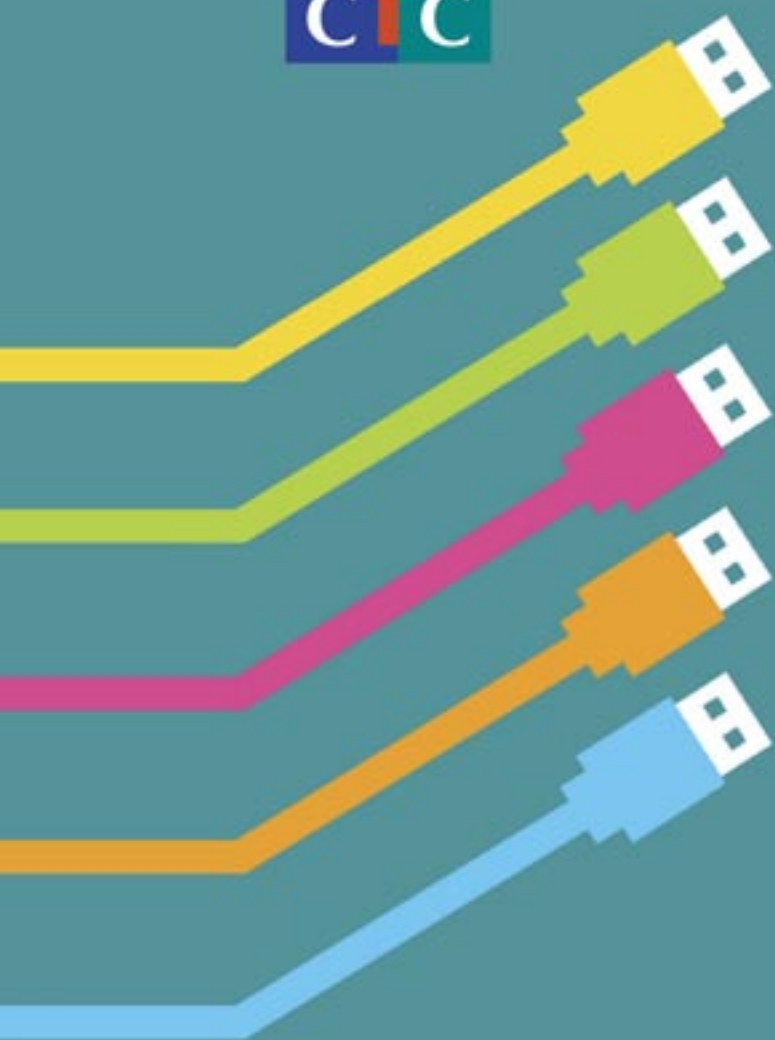
C'EST AUSSI NOTRE MÉTIER

AGIR CHAQUE JOUR DANS VOTRE INTÉRÊT
ET CELUI DE LA SOCIÉTÉ



NORD DE FRANCE
ENTREPRISES

Les contrats d'assurances dommages sont assurés par Pacifica, la filiale d'assurances dommages de Crédit Agricole Assurances. PACIFICA, S.A. au capital entièrement libéré de 398 609 760 €, entreprise régie par le Code des assurances. Siège social : 8-10, boulevard de Vaugirard 75724 Paris Cedex 15 - 352 358 865 RCS Paris. Les événements garantis et les conditions figurent aux contrats.
Les contrats d'assurance sont distribués par votre Caisse Régionale de Crédit Agricole Mutuel Nord de France, Société coopérative à capital variable, agréée en tant qu'établissement de Crédit, dont le siège social est : 10 avenue Foch BP 369, 59020 Lille Cedex, 440 676 559 RCS LILLE METROPOLE. Société de courtage d'assurance immatriculée au registre unique des intermédiaires en assurance, banque et finance (ORIAS) sous le n° 07 019 406 (www.orias.fr). ND : 2302C13



**Accompagnons
ceux qui
entreprennent
le changement.**



RECONSTRUISONS DANS UN MONDE QUI BOUGE.

cic.fr